



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008



SOMMAIRE

	Pages
AVANT-PROPOS	5
I - EVOLUTIONS DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER DES DOM EN 2008	9
1 - La structure du système bancaire des DOM	9
2 - Les principales caractéristiques du système bancaire des DCOM	12
3 - Equipement bancaire et bancarisation	14
II - UNE ACTIVITE BANCAIRE TOUJOURS SOUTENUE DANS LES DFA, MAIS QUI MARQUE LE PAS DANS L'OCEAN INDIEN	17
1 - L'activité des banques est marquée en 2008 par un contexte économique tendu	17
2 - Opérations avec la clientèle : un taux de croissance des crédits qui marque le pas dans l'océan Indien	19
3 - L'assainissement des portefeuilles se poursuit	22
III - DES RESULTATS D'EXPLOITATION EN DEMI TEINTE	23
1 - Contraint par la baisse des marges, le produit net bancaire (PNB) recule dans l'océan Indien et s'affiche en demi-teinte dans les DFA	23
2 - Amélioration globale des conditions d'exploitation dans les DFA, dégradation dans l'océan Indien	26
3 - Contribution positive du coût du risque dans les DFA, contre un net alourdissement dans l'océan Indien	29
4 - Des résultats nets et une profitabilité en hausse dans les deux zones malgré les contre-performances de PNB dans l'océan Indien	30
ANNEXES	33
Annexe 1 : Méthodologies et Echantillons	35
Annexe 2 : Bilans et comptes de résultat agrégés par zone géographique	38
Annexe 3 : Enquête sur le coût du crédit	41
Annexe 4 : Principaux faits monétaires et financiers en 2008	43
Annexe 5 : Répartition des établissements de crédit intervenant dans les DOM et les collectivités d'outre-mer	46



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008



GLOSSAIRE

Coefficient net d'exploitation :	(frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB
Commissions nettes :	commissions perçues – commissions versées
Coût du risque :	Dotations nettes aux provisions – pertes sur créances irrécupérables + intérêts sur créances douteuses
Divers net :	Plus ou moins values nettes sur titres + Dividendes sur titres de participations + Gains ou pertes sur opérations de change + Gains ou pertes sur opérations de hors-bilan + Autres produits nets d'exploitation bancaires + Produits nets accessoires – Dotations nettes aux provisions sur activité de portefeuille – Dotations nettes aux provisions sur titres de placement
Intérêts nets :	intérêts perçus des crédits et des placements interbancaires – intérêts versés à la clientèle et aux prêteurs interbancaires + produits nets sur opérations de crédit-bail et assimilé (hors intérêts sur créances douteuses)
PNB :	intérêts nets + commissions nettes + divers nets
Rendement moyen :	Produits générés par un encours / Encours moyen
Résultat brut d'exploitation :	PNB - frais généraux - dotations aux amortissements - dotations nettes aux provisions sur immobilisations



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008



Cette étude s'intéresse au système bancaire dans les départements et collectivités d'outre-mer (DCOM) : son organisation, son activité, ses performances et ses résultats. Elle s'inspire, toutes proportions gardées à l'échelle réduite des économies ultramarines, de la première partie du rapport annuel de la Commission Bancaire consacrée au système bancaire et financier français. Le périmètre de l'étude est circonscrit à un échantillon d'établissements de crédit installés localement détaillé en annexe 1.

Le système bancaire des DOM actuel présente de nombreuses similitudes avec la structure du système métropolitain. Les principaux établissements de crédit français, que ce soient les banques dites de droit commun ou bien les réseaux mutualistes et coopératifs, y sont installés. Le marché des DCOM, comme beaucoup d'autres au cours des dernières années, s'est largement ouvert. L'intensification de la concurrence a pour effet de rapprocher les conditions bancaires locales de celles des établissements métropolitains. Cependant, certaines spécificités subsistent, la principale restant la taille réduite des marchés. Le poids des coûts de structure demeure en effet un élément de fragilité des établissements bancaires des DCOM qui, par voie de conséquence, disposent de moindres marges de manœuvre dans la gestion du risque. Cela est particulièrement sensible pour les banques des départements français d'Amérique (DFA) qui, malgré un net assainissement de leur portefeuille de crédits ces dernières années, enregistrent toujours un taux de sinistralité supérieur à celui des banques métropolitaines de taille équivalente.

La première partie de l'étude présente la **structure du système bancaire dans les DCOM**. Elle montre que si le système bancaire n'a pas connu d'évolution majeure en 2008, les niveaux d'équipement bancaire (DAB /GAB) et de bancarisation de la population progressent, témoignant de la concurrence que se livrent les intervenants bancaires et de l'importance d'un meilleur maillage des territoires comme élément de croissance. L'analyse permet de voir également que le marché des DCOM reste dominé par les réseaux mutualistes, contrairement au marché métropolitain.

La suite de l'étude développe une **analyse de l'activité et des résultats 2008** d'un échantillon de treize banques installées localement. La dégradation de la conjoncture économique dans ces géographies à partir du deuxième semestre 2008 a impacté l'activité bancaire. Le rythme de croissance des crédits s'est maintenu à 13 % dans les DFA mais a été divisé par deux dans l'océan Indien, à 6 %. La collecte des dépôts, enjeu majeur pour le financement de l'activité, a connu un net fléchissement dans les deux zones (+ 1,7 %). Ce décalage entre ressources et emplois oblige les établissements à recourir au marché interbancaire de façon de plus en plus conséquente. Si les banques de l'océan Indien sont structurellement emprunteuses, ce besoin n'a émergé qu'en 2006 dans les banques des DFA qui depuis doivent recourir au marché interbancaire de façon de plus en plus massive.

En termes de résultats, le produit net bancaire (PNB) a reculé dans l'océan Indien et sa progression s'est essoufflée dans les DFA, en net décalage avec la croissance des bilans. Le mouvement de baisse des marges sur opérations avec la clientèle s'est poursuivi en 2008, le niveau de marge moyenne dans l'océan Indien se plaçant cette année encore sous celui des établissements métropolitains. Parallèlement, le coût des ressources interbancaires a continué d'augmenter. Dans les DFA, le coefficient net d'exploitation s'améliore grâce à la bonne maîtrise des coûts d'exploitation. En revanche, il se dégrade dans l'océan Indien, sous l'effet de la baisse du PNB, tout en conservant un net écart favorable de 10 points avec celui des banques de l'échantillon métropolitain. Dans les DFA, les établissements de crédit ont bénéficié d'une contribution positive du coût du risque contre un net alourdissement pour ceux de l'océan Indien.

Au final, dans les DFA, la bonne maîtrise des frais généraux et la contribution positive du coût du risque permettent un accroissement du résultat. Dans l'océan Indien, la hausse du résultat affichée résulte de la comptabilisation d'importantes plus values sur cessions d'immobilisations de la part d'un établissement de crédit, quand l'ensemble des autres banques enregistre des résultats en baisse, du fait de la diminution du PNB et de l'augmentation du coût du risque.



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008



Chiffres clés 2008

	DFA	Océan Indien	
Effectifs	3 685	2 368	
Nombre de guichets bancaires	409	253	
Nombre de guichets automatiques	737	513	
Nombre de comptes	1 775 328	1 914 822	
Nombre de cartes bancaires	1 277 342	1 002 468	
En millions d'euros (Echantillon d'étude)			
	DFA	Océan Indien	Métropole (1)
Total bilan	8 527	9 899	
Crédits à la clientèle	6 206	7 904	
dont crédits immobiliers des ménages, des entreprises et des collectivités locales	2 705	3 421	
dont crédits d'investissement des entreprises et des collectivités locales	1 878	2 328	
dont crédits d'exploitation des entreprises et des collectivités locales	468	958	
dont crédits à la consommation des ménages	813	701	
Taux de créances douteuses	7,3%	4,9%	4,1%
Taux de provisionnement	73,8%	65,9%	58,0%
Dépôts de la clientèle	4 751	4 112	
dont dépôts à vue	2 862	2 321	
dont dépôts à terme	710	684	
dont comptes d'épargne à régime spécial	1 033	707	
Produit net bancaire	424	331	
Frais de structure	319	196	
Résultat brut d'exploitation	104	135	
Coût du risque	-3	50	
+/- values et dotations nettes sur immobilisations	0	-22	
Résultat courant avant impôt	107	107	
Résultat net	65	83	
Coût moyen des ressources de la clientèle	1,4%	1,7%	2,7%
Rendement moyen des crédits à la clientèle	7,5%	6,0%	5,7%
Marges moyennes sur les opérations avec la clientèle	5,4%	2,7%	3,2%
Marge globale d'intermédiation	3,9%	2,1%	2,6%
Coefficient net d'exploitation	75,4%	59,3%	69,2%
PNB/total bilan	5,0%	3,3%	3,0%
Taux de marge nette (RN/PNB)	15,2%	25,0%	18,3%
ROA (Résultat net/total bilan)	0,8%	0,8%	0,5%

(1) Correspond à un échantillon de banques métropolitaines de taille équivalente



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008



AVANT-PROPOS

La zone d'émission spécifique aux DOM n'existe plus depuis la mise en place de l'Eurosystème. Toutefois, au titre de ses missions de banque centrale déléguée, l'IEDOM a conservé son rôle de relais avec les autorités bancaires nationales et européennes et sa vocation d'observatoire économique et financier. En conséquence, l'IEDOM poursuit sa collecte des états réglementaires auprès des établissements de crédit et, pour mener ses analyses et son suivi du système bancaire, l'IEDOM continue de distinguer les **établissements installés** (établissement possédant un guichet bancaire local et produisant un bilan et un compte de résultats retraçant son activité) des autres établissements **non installés localement**.

Le périmètre de cette étude concerne les départements, régions et collectivités d'outre-mer appartenant à la zone euro, à savoir :

- les quatre départements et régions d'outre-mer de Guadeloupe, Martinique, La Réunion et Guyane,
- la collectivité d'outre-mer départementale de Mayotte,
- les collectivités d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Ces huit géographies sont identifiées dans la présente étude par l'acronyme **DCOM** (départements et collectivités d'outre-mer) que l'on peut également répartir en deux ensembles :

- la **zone DFA** pour départements français d'Amérique (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin),
- la **zone OI** pour océan Indien (La Réunion et Mayotte).

I - EVOLUTIONS DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER DES DOM EN 2008

1 - La structure du système bancaire des DOM

A l'exception des caisses de Crédit municipal, toutes les catégories d'établissements de crédit, telles que définies en application de l'article L 511-9 du Code Monétaire et Financier (*cf. encadré ci-après*), sont installées dans les quatre DOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion), la collectivité d'outre-mer départementale de Mayotte et les collectivités d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Cette classification recouvre les quatre catégories suivantes : les **banques de droit commun**, les **banques mutualistes et coopératives**, les **sociétés financières**, les **institutions financières spécialisées**. Dans le reste de l'étude, la première catégorie sera dénommée « banques commerciales » et la seconde « banques mutualistes ».

A la fin de l'année 2008, la zone des DCOM comptait 38 établissements installés localement. L'année 2008 a enregistré :

- la fusion du Crédit Moderne Antilles et du Crédit Moderne Guyane en une seule société financière, le Crédit Moderne Antilles Guyane (groupe BNP Paribas) ;
- la création de la société financière CAFINEO en mai 2008 en vue de proposer à la clientèle des particuliers du groupe CAFOM (également groupe BNP Paribas) des crédits à la consommation ainsi que des moyens de paiement.

Nombre d'établissements de crédit installés dans la zone IEDOM

	2005	2006	2007	2008
Banques commerciales	11	12	12	12
Banques mutualistes ou coopératives	9	9	8	8
Sociétés financières	17	17	17	17
Institutions financières spécialisées	1	1	1	1
Assimilés (non soumis à la loi bancaire)	1	0	0	0
Total établissements de crédit locaux	39	39	38	38



La structure du système bancaire français

L'exercice des activités bancaires et financières en France est soumis à l'obtention d'un agrément et à une surveillance particulière. Ce principe, qui va à l'encontre du principe de la liberté du commerce et de l'industrie, se justifie par la place particulière de cette activité dans le financement de l'économie. Il s'agit en effet d'assurer la protection de l'épargne du public ainsi que la surveillance de la monnaie et du crédit. L'ensemble des lois régissant le secteur est réuni dans un texte de référence unique, le Code monétaire et financier, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001.

Le Code monétaire et financier dispose que l'exercice à titre habituel des opérations de banques est réservé aux personnes morales ayant été agréées comme établissement de crédit par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (*CECEI*). Il existe deux types d'agréments, l'agrément de plein exercice et l'agrément délimité, ainsi que différents statuts juridiques.

Le code monétaire et financier distingue **cinq catégories d'établissements de crédit** qui se différencient par leur statut juridique et le type de leur agrément.

✓ L'agrément de plein exercice concerne :

- *les banques dites de droit commun* qui peuvent effectuer toutes les opérations de banque. Ce sont les grandes banques à vocation générale, telles la BNP Paribas ou la Société Générale, les banques de financement spécialisé (distribution de certains types de crédits, comme les prêts immobiliers), les banques de marché (opérations de placement sur le marché des capitaux), etc. ;
- *les banques mutualistes ou coopératives* qui peuvent effectuer toutes les opérations de banque dans le respect des limitations qui résultent des textes législatifs et réglementaires qui les régissent. Elles sont regroupées en quatre grands réseaux : le réseau des Banques populaires, le réseau du Crédit agricole mutuel, le réseau du Crédit mutuel et le réseau des Caisses d'épargne ;
- *les Caisses de crédit municipal*, établissements publics communaux de crédit et d'aide sociale.

✓ L'agrément délimité, qui n'autorise à effectuer que certaines catégories d'opérations, concerne :

- *les sociétés financières* (qui ne peuvent conserver pour le compte de la clientèle des fonds disponibles à vue ou à moins de deux ans de terme) ;
- *les institutions financières spécialisées*, établissements auxquels l'Etat a confié une mission permanente d'intérêt public.

En termes d'organisation de la profession, le Code monétaire et financier impose à tout établissement de crédit d'adhérer à un organisme professionnel ou à un organe central affilié à l'association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (AFCEI).

Au-delà de ces aspects réglementaires, le système bancaire français connaît depuis une quinzaine d'années de profondes mutations. Le marché unique européen a favorisé de grands mouvements de concentration conduits pour faire face à l'augmentation de la concurrence. Le nombre d'établissements de crédit en France (toutes catégories confondues) est ainsi passé de plus de 2 100 en 1987 à 722 à la fin de l'année 2008. Au niveau des banques mutualistes, ce mouvement de concentration et de rationalisation s'est doublé d'une orientation commerciale vers tous les types de clientèle, certains de ces réseaux ayant même acquis des établissements non mutualistes. Les institutions financières spécialisées, face à la volonté de l'Etat de se désengager en matière de crédits bonifiés, ont dû évoluer et réorienter leurs activités vers des opérations banalisées.

La crise financière qui a éclaté à l'été 2007 pour atteindre un pic en septembre 2008 a fragilisé un certain nombre d'établissements et entraîné des modifications du paysage bancaire. En France, le groupe BNP Paribas a repris au mois d'octobre 2008 les activités du belgo-néerlandais Fortis. Dexia est repassé dans la sphère publique, plus de la moitié de son capital étant désormais détenu par les gouvernements français et belge. Enfin, les groupes Caisse d'Epargne et Banque Populaire ont fusionné leurs organes centraux en juillet 2009 pour donner naissance à la BPCE.



Le paysage bancaire des DCOM est dominé par les cinq principaux réseaux bancaires nationaux, qui regroupent à eux seuls 29 des 39 enseignes commerciales, comme suit (par ordre alphabétique) :

- *BNP Paribas* : les quatre banques BNP Paribas Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion ; les trois sociétés financières Crédit Moderne Antilles Guyane (CMAG), océan Indien (CMOI) (enseigne Cetelem) et CAFINEO.
- *Banque Populaire Caisse d'épargne (BPCE)* : les quatre mutualistes BRED, Crédit Maritime Mutuel d'Outre-mer (CRCMMOM), Caisse d'épargne Provence Alpes Corse (CEPACR) et Caisse d'épargne Ile de France (CEIDF) ; les cinq sociétés financières BRED Cofilease, Sofiag, Sofider-OI, Factorem et Océor Lease Réunion ; les quatre banques rattachées à la holding Financière Océor : la Banque des Antilles Françaises (BDAF), la Banque de la Réunion (BR), la Banque des Iles de Saint-Pierre-et-Miquelon (BDI) et le Crédit Saint-Pierrais (CSP)¹.
- *Crédit Agricole* : les trois mutualistes Caisses Régionales de Crédit Agricole Réunion, Guadeloupe et Martinique ; la Banque Française Commerciale Antilles Guyane (BFC-AG), filiale de LCL.
- *Crédit Mutuel* : la fédération du crédit Mutuel Antilles-Guyane (FCMAG).
- *Société Générale* : les deux banques Société Générale de Banque aux Antilles (SGBA) et la Banque Française Commerciale Océan Indien² (BFC-OI) ; les sociétés financières Compagnie générale d'affacturage (CGA) et Compagnie Financière de Bourbon (CFB), filiale de Franfinance.

Aux côtés de ces cinq grands groupes bancaires nationaux, neuf autres enseignes se répartissent entre *groupes étrangers* (les sociétés financières du groupe américain General Electric Capital - Soguafi, Somafi, Sorefi et Réunibail- ; la société financière Fortis océan Indien³ du groupe belgo-hollandais Fortis), *groupes régionaux* (Sagefi de RR Investissement ; la Coopérative Immobilière des Iles Saint-Pierre-et-Miquelon (CISPM)) et les *réseaux sous contrôle public* (la Banque Postale ; Oséo-BDPME).

Outre cette quarantaine d'établissements de crédits locaux, l'IEDOM collecte des informations sur l'activité d'établissements financiers non installés localement mais intervenant sur ces géographies. Au total, fin 2008, ce sont environ 160 établissements qui interviennent de façon significative (encours supérieur à 1 million d'euros) directement depuis la métropole dans le financement des entreprises et des administrations publiques locales, sans disposer de guichets localement. De la même façon, la plupart des établissements de crédit à la consommation français interviennent directement depuis la métropole dans le financement des ménages, sans que le volume de leurs interventions puisse être apprécié.

Effectifs des établissements de crédits locaux

	2005	2006	2007	2008	Var. 08/07
Guadeloupe (y compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy)	1 724	1 766	1 770	1 799	1,6%
Guyane	349	349	350	359	2,6%
Martinique	1 496	1 467	1 468	1 459	-0,6%
La Réunion	2 056	2 110	2 203	2 247	2,0%
Saint-Pierre-et-Miquelon	72	72	72	68	-5,6%
Mayotte	111	113	118	121	2,5%
Total	5 808	5 877	5 981	6 053	1,2%

¹ Ces deux établissements ont fusionné en 2009 en une nouvelle entité, la Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon (BDSPM).

² Le capital de la BFC-OI est partagé entre la banque mauricienne Mauritius Commercial Bank et le groupe Société Générale.

³ Les activités du groupe FORTIS ont été reprises en octobre 2008 par le groupe BNP Paribas.



Le système bancaire local des DCOM employait plus de 6 000 personnes à fin 2008, soit 1,2 % de l'effectif salarié des DCOM. L'effectif global a progressé de 1,2 % en un an. Les établissements de La Réunion et de la Guadeloupe ont renforcé leurs effectifs de façon significative, avec un solde net de respectivement 44 et 29 personnes. A l'inverse, la Martinique a vu ses effectifs diminuer de 9 personnes. Le recrutement de conseillers commerciaux, le rajeunissement de la pyramide des âges et la réorientation des effectifs des fonctions de back-office vers les fonctions commerciales vont dans le sens d'une amélioration de la productivité et constituent le moyen le plus fréquemment utilisé dans la conquête des parts de marché. Ces réorganisations et réorientations des effectifs ont été favorisées dans les géographies ultramarines par le dispositif de congé solidarité relevant de la loi d'orientation pour l'outre mer.

2 - Les principales caractéristiques du système bancaire des DCOM

2-1 Des spécificités qui subsistent, mais une tendance à l'homogénéisation

Le système bancaire des DCOM, qui a pu constituer une spécificité au sein du système bancaire français, connaît d'importantes mutations depuis plusieurs années. S'il conserve des caractéristiques qui lui sont propres, notamment en raison de la taille des marchés, les évolutions récentes l'amènent progressivement à converger vers le système métropolitain.

Le mouvement de concentration observé sur le plan national n'a ainsi pas épargné les DCOM. La quasi totalité des établissements purement locaux ont disparu au profit de rapprochements avec de grands groupes bancaires : Crédit Agricole et LCL, Crédit Mutuel, Banque Populaire et Caisse d'épargne, BNP-Paribas, Société générale ou la Banque Postale. Ce mouvement a été le principal moteur de la banalisation des places financières domiennes, au travers de trois mécanismes :

- l'alignement des offres produit sur celles proposées en métropole, pour répondre à la demande locale (cas de l'assurance-vie, de la gestion de patrimoine ou de l'affacturage par exemple) tout en limitant les coûts marketing et de gestion ;
- le rapprochement des équipes des établissements locaux avec celles des banques métropolitaines, que ce soit par la formation professionnelle ou la mobilité, qui a favorisé la diffusion des savoirs et l'harmonisation des méthodes de travail ;
- la mutualisation des services d'appui « back-office »¹ par des regroupements en métropole ou au niveau régional, pour bénéficier d'économies d'échelle et concentrer les moyens humains vers les activités commerciales. Cette mutualisation s'est accélérée sous l'impulsion des évolutions réglementaires (réforme du ratio de solvabilité) ou comptables (passage aux normes IFRS) qui ont induit d'importants investissements matériels et intellectuels hors de portée de petits établissements.

Ce mouvement s'est accompagné d'un durcissement des conditions de concurrence par effet de contagion depuis la métropole et d'un alignement progressif des conditions de crédit sur celles de l'hexagone. Ainsi, les rendements moyens des opérations à la clientèle ont baissé depuis cinq ans dans les DCOM alors qu'ils ont augmenté en métropole.

Cette banalisation n'est toutefois pas achevée. Beaucoup d'établissements conduisent actuellement des projets de réorganisation qui s'étaleront sur les prochaines années. De même, d'importants programmes de reconversion des équipes des fonctions support vers la vente sont en cours et nécessitent encore du temps pour aboutir et porter pleinement leurs fruits. En outre, l'importance du nombre d'établissements présents aux Antilles laisse supposer des opérations de rapprochement, autour d'un nombre plus limité d'acteurs.

Malgré cette dynamique forte de convergence, les établissements des DCOM conservent un certain nombre de spécificités. En dépit de leur développement, ils présentent un profil de banques régionales, dont la clientèle est essentiellement composée de particuliers et d'entreprises moyennes et petites. Leur activité demeure centrée sur l'intermédiation traditionnelle, la collecte des dépôts et la distribution de crédits constituant le principal métier des établissements d'outre-mer.

¹ Cette terminologie regroupe les fonctions de maintenance et de soutien au bon fonctionnement des activités commerciales, telles les activités informatiques ou comptables.



Exerçant sur des marchés de faible taille où l'effet volume reste limité, les établissements de crédit des DCOM souffrent encore aujourd'hui du poids de leur structure. Malgré les évolutions rapides en matière de réorganisation et de concentration évoquées plus haut, les coûts de structure demeurent un élément de fragilité qui, par voie de conséquence, laisse moins de marges de manœuvre pour couvrir les nouveaux risques.

2-2 Poids des principaux établissements locaux

A fin 2008, les établissements de crédit locaux distribuaient 69 % des concours recensés à la clientèle non financière, soit une part identique à celle constatée fin 2007. Le solde, 31 %, est distribué par les établissements non installés localement, essentiellement vers les entreprises (60 % de leurs encours) et les collectivités locales (25 %) (le recensement des crédits distribués aux ménages par les établissements non installés localement n'est pas exhaustif).

En métropole, les banques commerciales dominent. Elles possèdent 51 % du marché du crédit, devant les établissements mutualistes (39 % de part de marché) et les sociétés financières (9,5 %). Concernant les dépôts, la situation est plus équilibrée (49 % pour les banques commerciales, 50 % pour les mutualistes). Dans les DCOM, ce sont les réseaux mutualistes qui occupent une place prépondérante, aux Antilles comme à La Réunion. Cela est particulièrement vrai à la Martinique¹. La Guyane fait exception à la domination des réseaux mutualistes, notamment en raison de l'absence d'une caisse de crédit agricole dédiée².

Parts de marché par type de réseau au 31 décembre 2008

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion
Crédits				
Banques	36,1%	25,5%	56,2%	34,9%
Mutualistes	39,9%	56,1%	18,0%	43,3%
Autres	24,0%	18,4%	25,8%	21,8%
Dépôts				
Banques	48,8%	30,7%	73,9%	50,3%
Mutualistes	51,0%	68,9%	25,9%	48,9%
Autres	0,2%	0,5%	0,2%	0,7%

Le taux de concentration correspond à la part de marché cumulée des trois principaux établissements de crédit de la place. Le niveau de concentration des activités par les trois premiers établissements informe sur l'évolution de la concurrence et sur la dynamique des marchés. Sur les cinq dernières années, les évolutions sont contrastées selon les places considérées.

La Guadeloupe est le département où la concentration bancaire est la plus faible. La part de marché cumulée des trois premiers établissements sur la distribution des crédits représente moins de la moitié du marché (44 %) et elle a diminué fortement de 1,4 point en 2008. L'érosion de leur position est également marquée sur les dépôts (baisse de 0,8 point en 2008). La Réunion est à l'inverse le département où la concentration est la plus forte, malgré les inflexions enregistrées en 2008 (baisse de 0,8 point sur les crédits et de 0,1 point sur les dépôts). A la Martinique, le niveau de concentration s'est accru au cours de l'année 2008 (+ 0,6 point sur le marché des crédits et + 1,1 point sur les dépôts). Il reste élevé en Guyane, en raison de la bonne implantation de la Banque Postale.

¹ Ce mouvement s'est accéléré au milieu des années 90, à la suite notamment de la grève des banques AFB en 1995 et du rachat du Crédit Martiniquais par la BRED-BP en 2000.

² C'est la Caisse régionale de Crédit agricole de la Martinique qui intervient sur la Guyane, à travers d'une seule agence.



Evolution du poids des trois principaux EC locaux en parts de marché (en %)(1)

	Crédits					
	dec-04	déc-05	déc-06	déc-07	déc-08	écart 08/07
Guadeloupe	47,3	45,6	45,9	45,3	43,9	-1,4
Martinique	49,4	50,1	52,5	53,5	54,1	0,6
Guyane (2)	55,1	54,2	50,3	50,2	51,0	0,8
La Réunion	58,1	58,5	57,7	57,9	57,1	-0,8

	Dépôts					
	dec-04	déc-05	déc-06	déc-07	déc-08	écart 08/07
Guadeloupe	55,0	55,2	55,4	56,0	55,2	-0,8
Martinique	58,0	58,3	58,5	58,4	59,5	1,1
Guyane	74,9	73,7	73,4	71,3	71,1	-0,2
La Réunion	63,8	63,8	62,6	62,6	62,5	-0,1

(1) Ces parts de marché s'entendent hors valeurs mobilières et produits d'assurance-vie

(2) Une amélioration du recensement de l'information financière à partir de 2006 a permis de collecter les déclarations monétaires d'un nouvel établissement. Le recul en 2006 de 3,9 points des trois principaux établissements en matière de crédit n'est donc pas lié à une évolution réelle du marché mais à un recensement plus complet de l'information.

3 - Equipement bancaire et bancarisation

3-1 La création des guichets bancaires se poursuit

La création de 20 nouvelles agences bancaires en 2008 porte leur nombre total dans les DCOM à plus de 660 unités. Contrairement aux années précédentes, les installations en 2008 ont été plus nombreuses pour les banques mutualistes (ouverture de 11 nouvelles agences) que pour les banques commerciales (9 agences). Parallèlement, le réseau des DAB-GAB a continué de s'étendre avec l'installation de près de 40 unités en 2008.

Nombre d'agences et guichets / distributeurs automatiques

	2005	2006	2007	2008	Var. 08/07
Guichets bancaires	612	626	642	662	20
Banques commerciales	395	404	417	426	9
Banques mutualistes ou coopératives	217	222	225	236	11
Guichets / distributeurs automatiques	1 071	1 156	1 211	1 250	39
Banques commerciales	533	577	618	630	12
Banques mutualistes ou coopératives	538	579	593	620	27

La densification des équipements bancaires dans les DCOM se poursuit. A fin 2008, les huit DCOM comptent en moyenne un guichet bancaire pour 3 100 habitants. L'écart avec la métropole, qui compte un guichet bancaire pour 1 600 habitants, reste sensible. Cependant, la situation par département est contrastée. La densité à Saint-Pierre-et-Miquelon dépasse le ratio hexagonal et passe en 2008 à moins de 1 000 habitants par guichet bancaire. Aux Antilles, la densité est moindre mais c'est surtout la zone océan Indien qui accuse un net sous-équipement en matière de guichet bancaire.



Un meilleur maillage des territoires est un facteur-clé de croissance. En ce sens, dans les DFA notamment, les établissements de crédit portent une attention particulière à la densification de leur réseau afin de favoriser le développement commercial et la fidélisation des clients. L'enjeu de la collecte, dans un contexte actuel de déséquilibre des bilans au profit des emplois, est déterminant pour tous les établissements ultra-marins. Le concept d'agence automatisée en « Libre Service Bancaire » est désormais décliné par certains établissements.

Nombre d'habitants par guichet

	2005	2006	2007	2008
Nombre d'habitants par guichet bancaire				
Guadeloupe (y compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy)	2 885	2 845	2 743	2 660
Guyane	2 538	2 640	2 703	2 735
Martinique	2 651	2 649	2 649	2 645
La Réunion	3 856	3 806	3 664	3 549
Saint-Pierre-et-Miquelon	1 263	1 225	1 225	875
Mayotte	7 591	6 680	7 154	6 889
Total DCOM	3 259	3 229	3 189	3 123
Métropole	1 554	1 579	1 607	1 612
Nombre d'habitants par guichet automatique				
Guadeloupe (y compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy)	1 770	1 678	1 553	1 446
Guyane	2 829	2 640	2 572	2 546
Martinique	1 299	1 270	1 208	1 211
La Réunion	1 933	1 770	1 746	1 721
Saint-Pierre et Miquelon	1 053	1 021	875	875
Mayotte	4 912	4 073	4 043	3 957
Total DCOM	1 862	1 748	1 691	1 654
Métropole	1 313	1 322	1 230	1 198

Il est recensé un DAB-GAB pour 1 650 habitants en moyenne dans les DCOM. Saint-Pierre-et-Miquelon et la Martinique sont les mieux équipés, avec respectivement un DAB-GAB pour 875 habitants et un pour 1 200 habitants, soit une densité supérieure ou équivalente à celle de la France métropolitaine, où l'on compte un DAB-GAB pour environ 1 200 habitants en 2008. La Guyane et Mayotte apparaissent sous-équipés avec respectivement un DAB-GAB pour 2 500 habitants et un pour 4 000 habitants.

3-2 Evolution de la bancarisation

Le nombre de comptes bancaires détenus par les habitants des DCOM dépasse 4,6 millions fin 2008. Les ouvertures de comptes se sont significativement ralenties en 2008 avec moins de 60 000 nouveaux comptes contre plus de 113 000 en 2007. Le nombre de cartes bancaires dépasse 2,2 millions en décembre 2008, soit une augmentation de 5,7 % en un an sur l'ensemble des places ultramarines.

Nombre de comptes bancaires à la clientèle et nombre de cartes bancaires

	2005	2006	2007	2008	Var. 08/07
Nombre total de comptes bancaires à la clientèle	4 409 246	4 516 670	4 630 245	4 690 150	1,3%
<i>dont comptes à vue</i>	1 460 129	1 528 703	1 603 090	1 641 278	2,4%
Nombre total de cartes bancaires*	1 721 764	1 782 089	2 156 483	2 279 810	5,7%

* Le nombre de cartes de retrait "maison" a été sous-évalué jusqu'en 2006 en raison de la non exhaustivité du recensement



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008

En termes de bancarisation, les DCOM enregistrent en moyenne 2,3 comptes bancaires par habitant en 2008, soit un niveau inférieur à celui constaté en métropole (3,5 comptes bancaires par habitant en 2008). De même, on dénombre dans les DCOM moins d'un compte à vue par habitant (0,79) contre 1,16 en métropole. C'est à Saint-Pierre-et-Miquelon et à la Martinique que le nombre de comptes bancaires par habitant est le plus élevé avec plus de trois comptes par habitant. Inversement, à Mayotte, la bancarisation demeure faible avec 0,45 compte par habitant.

Nombre de comptes bancaires par habitant

	2005	2006	2007	2008
Guadeloupe (y compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy)	2,52	2,56	2,63	2,70
Guyane	1,29	1,25	1,29	1,27
Martinique	3,04	3,08	3,09	3,13
La Réunion	2,22	2,24	2,31	2,28
Saint-Pierre et Miquelon	3,13	3,22	3,25	3,29
Mayotte	0,45	0,47	0,45	0,45
Total DCOM	2,21	2,23	2,26	2,27



II - UNE ACTIVITE BANCAIRE TOUJOURS SOUTENUE DANS LES DFA, MAIS QUI MARQUE LE PAS DANS L'OCEAN INDIEN

En liminaire, il convient de rappeler que cette partie repose sur l'analyse d'un échantillon de 13 banques, dont la représentativité est détaillée en annexe 1. En conséquence, les conditions d'exploitation décrites ci-après ne reflètent pas nécessairement, en niveau comme en tendance, celles de l'ensemble des établissements locaux des DOM.

1 - L'activité des banques est marquée en 2008 par un contexte économique tendu

Les établissements de crédit des DOM ont exercé leur activité en 2008 dans des conjonctures économiques très différentes d'un semestre à l'autre. Sur la tendance des quatre précédentes années, le premier semestre est resté dynamique alors que le retournement de conjoncture économique s'est très nettement ressenti à partir du mois de septembre 2008. Au global, le rythme de progression du total de bilan est resté stable d'un exercice à l'autre dans les DFA. La baisse d'activité est plus sensible dans l'océan Indien, tous les établissements enregistrant un net fléchissement, comme l'ensemble de l'activité économique dans ce département. Contrairement aux années précédentes, la croissance de l'activité bancaire en 2008 a été plus dynamique dans les DFA que dans l'océan Indien.

Les banques des **DFA**¹ connaissent pour la cinquième année consécutive un niveau d'activité soutenu. Le total de bilan des établissements de l'échantillon progresse de 9 %, soit un rythme quasi identique à celui enregistré en 2007 (+ 9,5 %), cela malgré une fin d'année moins dynamique qui a amputé de 3,1 points la croissance du bilan qui ressortait à 12,1 % au 30 juin 2008.

Cette croissance en 2008 est portée par le dynamisme des crédits (+ 13 %, comme en 2007). Ainsi, la part des crédits dans le bilan des établissements de l'échantillon continue de croître, à 73 % (+ 2,5 points). Face à la moindre progression des dépôts, qui s'établit à + 1,7 %, les établissements bancaires ont dû recourir de façon conséquente au refinancement auprès de leur maison mère.

Bilan agrégé dans les DFA

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	Var. 08/07	
ACTIF	Opérations de trésorerie	1 983,9	1 673,3	1 653,5	1 654,4	0,1%
	Opérations avec la clientèle	4 216,3	4 867,8	5 498,6	6 206,0	12,9%
	Opérations diverses	392,2	517,2	579,8	551,2	-4,9%
	Valeurs immobilisées	72,8	82,9	90,3	115,8	28,3%
	Total de bilan	6 665,1	7 141,2	7 822,1	8 527,3	9,0%
PASSIF	Opérations de trésorerie	1 834,2	1 957,9	2 193,2	2 747,7	25,3%
	Opérations avec la clientèle	4 032,4	4 259,6	4 671,9	4 750,5	1,7%
	Opérations diverses	291,7	329,4	358,4	360,4	0,6%
	Capitaux propres	506,9	594,3	598,6	668,7	11,7%

¹ Cf. bilan et compte de résultats agrégés en annexe 2.



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008

Comme lors des trois années précédentes, la croissance des ressources propres a été plus modérée que celles des emplois. En conséquence, le solde des opérations avec la clientèle s'est progressivement réduit pour devenir négatif depuis 2006. La moindre croissance des dépôts est en partie liée à l'arbitrage des agents économiques qui préfèrent de plus en plus aux placements liquides les produits de l'assurance-vie. Ces produits, pour les banques, constituent des ressources non transformables¹ pour leur activité de prêt.

Cette situation est relativement nouvelle pour les établissements de cette zone qui doivent dorénavant recourir de façon de plus en plus conséquente au refinancement auprès de leur maison mère. Le besoin net de trésorerie double cette année encore et dépasse désormais un milliard d'euros.

Solde par type d'opérations dans les DFA

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	Var 08/07
Opérations avec la clientèle	-184	-608	-827	-1 455	76,1%
Opérations sur titres	-82	-125	-160	-192	20,2%
Opérations diverses	-18	-63	-62	1	-102,2%
Capitaux permanents - Valeurs immobilisées	434	511	508	553	8,8%
Capacité de placement (+) ou besoin de trésorerie (-)	150	-285	-540	-1 093	102,5%

Dans l'**océan Indien**², le total de bilan des banques de l'échantillon continue de croître, mais le rythme de progression a été divisé par deux (7 % contre 15 % en 2007). Ce ralentissement est né de la nette décélération de la croissance des encours de crédits (+ 6 % en 2008 contre + 13,5 % en 2007), suivant en cela l'inflexion enregistrée dans la croissance de l'économie réunionnaise. C'est à partir du second semestre que le mouvement de ralentissement s'est enclenché puisqu'au 30 juin 2008 le rythme annuel de croissance du total de bilan atteignait encore 14,2 %. Parallèlement, et comme dans les DFA, le rythme de croissance des dépôts s'infléchit significativement à 1,7 % (7,9 % en 2007). Le déficit du solde des opérations avec la clientèle s'est de nouveau creusé, à près de 3,8 milliards d'euros.

Bilan agrégé dans l'océan Indien

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	Var. 08/07
ACTIF					
Opérations de trésorerie	906,5	764,6	1 042,1	1 141,7	9,6%
Opérations avec la clientèle	5 809,6	6 569,0	7 458,1	7 903,5	6,0%
Opérations diverses	493,4	628,5	655,1	759,7	16,0%
Valeurs immobilisées	89,7	89,9	92,4	94,4	2,2%
Total de bilan	7 299,2	8 051,9	9 247,7	9 899,3	7,0%
PASSIF					
Opérations de trésorerie	2 875,6	3 158,2	4 017,1	4 385,2	9,2%
Opérations avec la clientèle	3 420,9	3 746,2	4 042,7	4 112,0	1,7%
Opérations diverses	208,1	280,8	201,1	348,6	73,4%
Capitaux propres	794,6	866,8	986,9	1 053,5	6,7%

L'insuffisance structurelle des ressources collectées par rapport aux crédits consentis contraint les banques de l'océan Indien à recourir au financement par les maisons mères. Fin 2008, le besoin net de trésorerie dépasse 3,2 milliards d'euros.

Solde par type d'opérations dans l'océan Indien

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	Var 08/07
Opérations avec la clientèle	-2 389	-2 823	-3 415	-3 792	11,0%
Opérations sur titres	-340	-447	-473	-511	7,9%
Opérations diverses	55	99	19	100	414,7%
Capitaux permanents - Valeurs immobilisées	705	777	895	959	7,2%
Capacité de placement (+) ou besoin de trésorerie (-)	-1 969	-2 394	-2 975	-3 243	9,0%

¹ Les fonds collectés servent à l'acquisition de titres et ne peuvent donc pas servir au financement des crédits, contrairement aux autres dépôts bancaires.

² Cf. bilan et compte de résultats agrégés en annexe 2



2 - Opérations avec la clientèle : un taux de croissance des crédits qui marque le pas dans l'océan Indien

2-1 L'investissement des entreprises et des collectivités tire la croissance dans les DFA, mais marque le pas dans l'océan Indien

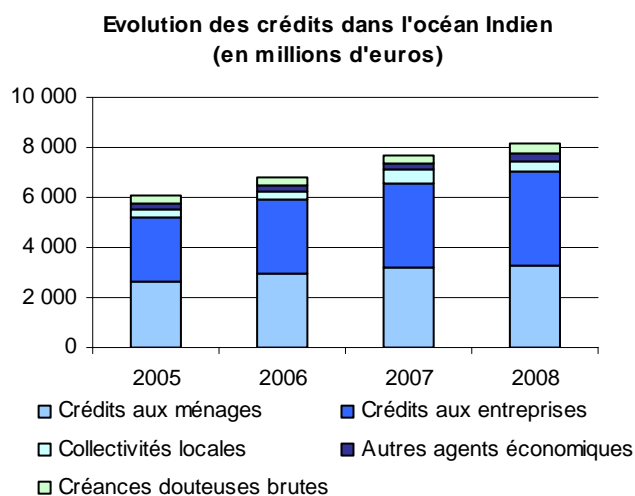
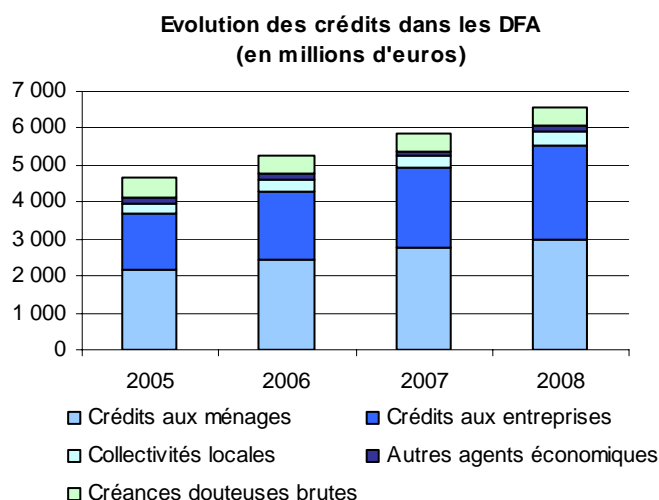
Dans les DFA, l'année 2008 se caractérise par le maintien du rythme de croissance de la distribution des crédits (+ 13 %). La croissance a été vive au premier semestre, avec un taux de 15,4 % au 30 juin 2008, avant de perdre de sa vigueur sur les derniers mois de l'année. Cette croissance des encours s'inscrit dans un contexte de décélération du PIB sur les trois départements. A la Guadeloupe, le PIB a progressé de 1,1 % après 2,6 % en 2007. En Guyane, il a crû de 3,4 % contre 4,1 % en 2007. A la Martinique, le PIB a reculé de 0,3 % après une croissance de 0,9 % en 2007.

Répartition des crédits par agents économiques dans les DFA (en millions d'euros)					
	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	Var 08/07
Crédits aux ménages	2171	2430	2757	3002	8,9%
Crédits à la consommation	632	670	763	813	6,6%
Crédits à l'habitat	1534	1752	1989	2185	9,9%
Autres crédits	5	8	5	4	-23,2%
Crédits aux entreprises	1505	1881	2159	2528	17,1%
Crédits d'exploitation	301	391	407	439	7,8%
Crédits d'investissement	765	950	1267	1533	21,0%
Crédits à l'habitat	237	353	446	519	16,5%
Autres crédits	202	187	39	37	-4,0%
Collectivités locales	294	305	327	374	14,3%
Crédits d'investissement	270	284	316	345	9,4%
Autres crédits	24	21	11	28	155,9%
Autres agents économiques	149	154	147	179	21,8%
Encours sain	4119	4769	5389	6083	12,9%

L'investissement a constitué le moteur de la croissance dans les DFA en 2008. Même s'il s'est infléchi par rapport à 2007, le rythme de progression des encours de crédits d'investissement est resté néanmoins soutenu, à plus de 19 %, contre 29 % l'année précédente. Le ralentissement est particulièrement notable sur les entreprises (21 % contre 33 % en 2007).

Le financement de l'habitat demeure l'activité principale des établissements de l'échantillon, avec près de 44 % de l'ensemble des concours distribués. Son rythme de progression s'infléchit pour la deuxième année consécutive à 11 %, après 16 % en 2007. Ce taux reste néanmoins comparable à celui enregistré par un échantillon de banques métropolitaines de taille équivalente (11 %). Prédominant avec plus de 80 % de l'ensemble des encours, le marché de l'habitat des ménages connaît une décélération avec une croissance de + 10 % contre + 13,5 % en 2007. La progression des concours immobiliers en faveur des entreprises est également moins vive (16,5 % après 26,4 % en 2007).

Témoin d'une consommation des ménages moins vive dans un contexte économique tendu, les crédits à la consommation progressent de 6,6 %, contre 14 % en 2007.



Dans l'**océan Indien**, la croissance des encours de crédits connaît une décélération plus marquée, en relation avec l'évolution du PIB qui, à 3,1 %, a perdu 1,3 point de croissance et enregistre son plus bas niveau depuis 1996. Le taux de croissance des encours de crédit (+ 6 %) diminue de plus de moitié après une année 2007 dynamique (+ 13,5 %). Et, pour la première fois sur la période étudiée, il est inférieur à celui enregistré par les banques des DFA. Cependant, l'analyse infra annuelle montre que c'est au second semestre que le mouvement de ralentissement s'est enclenché. Alors qu'au 30 juin 2008 le rythme de croissance annuel des crédits était soutenu, à 12 %, les mauvaises performances de la fin d'année ont ramené le taux de croissance annuel à 6 %.

Répartition des crédits par agents économiques dans l'océan Indien

(en millions d'euros)

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	Var 08/07
Crédits aux ménages	2636,2	2975,6	3200,3	3303,4	3,2%
Crédits à la consommation	723,1	766,6	757,5	701,4	-7,4%
Crédits à l'habitat	1910,6	2206,6	2440,3	2599,8	6,5%
Autres crédits	2,4	2,4	2,5	2,1	-14,9%
Crédits aux entreprises	2556,0	2950,5	3394,7	3701,2	9,0%
Crédits d'exploitation	625,8	721,7	798,7	949,7	18,9%
Crédits d'investissement	1481,6	1600,2	1813,9	1880,7	3,7%
Crédits à l'habitat	418,9	575,7	725,8	821,3	13,2%
Autres crédits	29,7	52,9	56,4	49,5	-12,2%
Collectivités locales	303,7	303,9	521,0	456,0	-12,5%
Crédits d'investissement	299,2	299,3	490,1	447,5	-8,7%
Autres crédits	4,5	4,6	30,9	8,5	-72,3%
Autres agents économiques	225,8	261,5	247,4	332,2	34,3%
Encours sain	5721,5	6491,5	7363,4	7792,9	5,8%

L'année 2008 marque un renversement de tendance dans la mesure où la croissance des encours de crédit des établissements de l'échantillon est tirée par l'habitat, et non plus par l'investissement. Le financement de l'habitat, activité principale des établissements de l'échantillon (43,4 % de l'ensemble des encours), bien que moteur de la croissance réunionnaise en 2008, connaît une décélération (+ 8 % après 14 % en 2007 et 20 % sur les années antérieures). Cet infléchissement est particulièrement marqué sur le marché des entreprises dont les encours ne progressent que de 13 % après + 26 % en 2007. Le marché des ménages, qui totalise 76 % des encours de crédits à l'habitat, connaît également un ralentissement (+ 6,5 %) après 10,6 % en 2007.

Le ralentissement de l'activité bancaire en 2008 pour les établissements de l'échantillon est dû en grande partie à la quasi stagnation des crédits d'investissement (+ 1,6 %), après une croissance supérieure à 20 % en 2007. Le marché des entreprises (78,4 % des encours) connaît moins de 4 % de croissance (contre 13 % en 2007). Cette décélération intervient dans un contexte où tous les secteurs connaissent un ralentissement de leur activité, et tout particulièrement celui du BTP. Le retournement est également particulièrement notable sur le marché des collectivités. Après une année 2007 marquée par l'accomplissement de grands chantiers, et alors que les nouveaux chantiers d'envergure prennent du retard (tel celui du tram-train), les encours aux collectivités locales reculent de 8,7 % (après + 64 % en 2007).



Les crédits à la consommation des ménages accusent un recul de 7,4 %. Si cette baisse ne recouvre pas l'activité de l'ensemble de la place (qui comprend également les sociétés financières spécialisées dans les crédits automobiles – non inclus dans cette étude), elle reflète néanmoins une tendance au ralentissement. La baisse des ventes de véhicules automobiles, notamment sur la fin de l'année, explique en grande partie cette mauvaise performance.

2-2 La collecte des ressources auprès de la clientèle s'inscrit en berne dans un contexte économique tendu

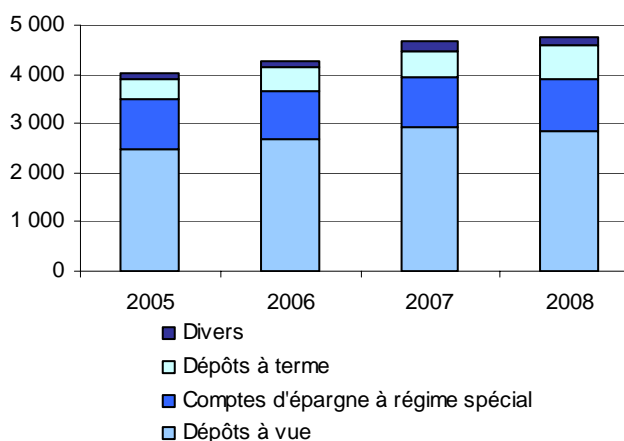
Pour l'échantillon des DFA, l'année 2008 a été décevante en termes de collecte des ressources auprès de la clientèle. Elle marque le pas avec une croissance qui plafonne à 1,7 %, alors qu'elle s'était intensifiée en 2007 (+ 9,7 %). Elle s'inscrit surtout en net décalage par rapport à la croissance des encours de crédits (13 %).

Dans le détail, l'encours des dépôts à vue, soit plus de 60 % de l'ensemble des ressources collectées auprès de la clientèle, recule de 2 %, après une hausse de 9,7 % en 2007. Cette tension relative sur les comptes ordinaires de la clientèle témoigne de l'orientation défavorable de l'activité économique.

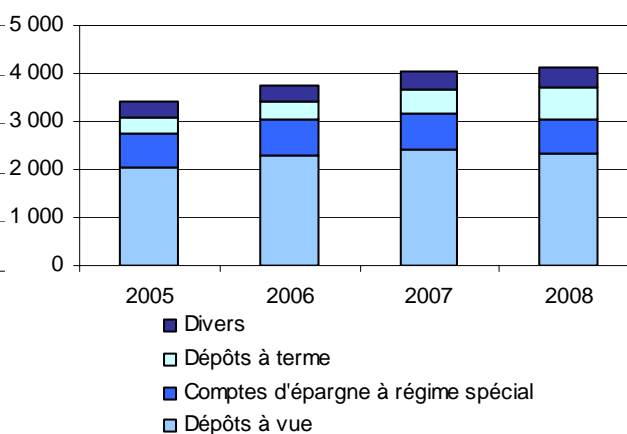
Deuxième composante des ressources clientèle avec près de 22 % du total de la collecte, l'encours des comptes d'épargne à régime spécial a progressé de 2,3 %. Bien que modérée, cette hausse intervient alors que l'encours était resté stable en 2007, et qu'il avait reculé en 2006 (- 0,4 %). Cette évolution est liée à l'augmentation de la rémunération de ces placements au cours de l'année 2008. Elle est également la conséquence de campagnes commerciales intenses à l'approche de la libéralisation de la commercialisation du Livret A.

L'arbitrage des épargnants constaté les années passées en faveur des comptes à terme s'est intensifié. Ces derniers progressent de 29 % en 2008, après une croissance de 18 % en 2007. Ces produits ont bénéficié de taux d'intérêt à court terme élevés dans le courant de l'année 2008.

Evolution des dépôts dans les DFA
(en millions d'euros)



Evolution des dépôts dans l'océan Indien
(en millions d'euros)



Comme dans les DFA, la collecte des dépôts par les établissements de l'océan Indien a connu un net ralentissement (1,7 % en 2008 après 8 % en 2007). Le différentiel avec le niveau de croissance des crédits (4,3 points) demeure important, obligeant les établissements de la zone à recourir de façon conséquente à d'autres sources de financement.

Leur encours se contractant de 4,7 %, la part des dépôts à vue dans l'ensemble des ressources tend à se comprimer (56,4 %). Deuxième composante des dépôts, les comptes d'épargne à régime spécial voient leur encours se contracter de 0,7 % (après - 1 % en 2007 et - 1,9 % en 2006), et ce malgré la libéralisation de la commercialisation du Livret A. Comme dans les DFA, les comptes à terme ont eu la faveur des épargnants en 2008. Bénéficiant de niveaux de rémunération intéressants, leur encours bondit de 29,5 %. Ils représentent, fin 2008, 16,6 % du total des dépôts.



3 - L'assainissement des portefeuilles se poursuit

Dans les DFA, l'assainissement des portefeuilles des banques se poursuit. Dans cette zone, le montant global des créances douteuses brutes s'est contracté de plus de 3 % en 2008. Associée au développement de l'activité de crédit, cette amélioration a permis d'abaisser le taux de créances douteuses brutes de 1,1 point en 2008, à 7,3 %.

Créances douteuses dans les DFA

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Créances douteuses nettes	109	101	112	125
<i>Variations</i>	16,7%	-6,7%	10,4%	12,2%
Provisions	428	408	384	354
<i>Variations</i>	118,2%	-4,6%	-6,0%	-7,7%
Créances douteuses brutes	536	509	495	479
<i>Variations</i>	85,6%	-5,0%	-2,7%	-3,2%
Taux de créances douteuses	11,5%	9,7%	8,4%	7,3%
<i>Variations (points)</i>	-1,6	-1,9	-1,2	-1,1
Taux de provisionnement	79,8%	80,1%	77,4%	73,8%
<i>Variations (points)</i>	1,9	0,4	-2,7	-3,6

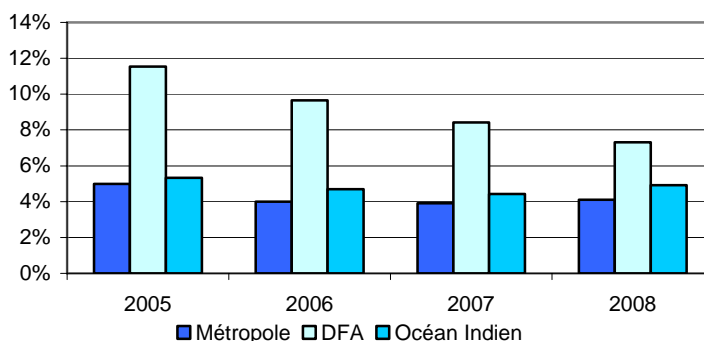
Créances douteuses dans l'océan Indien

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Créances douteuses nettes	94	86	105	137
<i>Variations</i>	1,0%	-8,0%	21,3%	30,9%
Provisions	228	233	235	265
<i>Variations</i>	16,3%	2,0%	1,0%	12,9%
Créances douteuses brutes	322	319	340	402
<i>Variations</i>	11,4%	-0,9%	6,5%	18,5%
Taux de créances douteuses	5,3%	4,7%	4,4%	4,9%
<i>Variations (points)</i>	-0,2	-0,6	-0,3	0,5
Taux de provisionnement	70,8%	72,9%	69,1%	65,9%
<i>Variations (points)</i>	3,0	2,1	-3,8	-3,2

A l'inverse, les établissements de l'**océan Indien** enregistrent une dégradation de la qualité de leur portefeuille. Les créances douteuses brutes progressent sensiblement, de 18,5 %. Couplée à une hausse modérée de l'activité de crédit, cette variation affecte de 0,5 point le taux de créances douteuses qui se situe à 4,9 %. Il devient ainsi légèrement supérieur à celui des banques métropolitaines de taille équivalente (4,1 %) mais reste cependant inférieur de 2,4 points à celui des établissements des DFA.

Bien que cela soit légèrement moins sensible en 2008, les banques des deux zones pratiquent une politique de provisionnement plus volontaire que celles de l'échantillon métropolitain, comme en attestent les taux de provisionnement de 74 % dans les DFA (lié à un stock important de créances douteuses anciennes provisionnées à 100 %) ou de 66 % dans l'océan Indien, contre 58 % en métropole.

Taux de créances douteuses





III - DES RESULTATS D'EXPLOITATION EN DEMI-TEINTE

1 - Contraint par la baisse des marges, le produit net bancaire (PNB) recule dans l'océan Indien et s'affiche en demi-teinte dans les DFA

1-1 Essoufflement de la croissance du PNB dans les DFA, recul dans l'océan Indien

Formation et structure du PNB dans les DFA

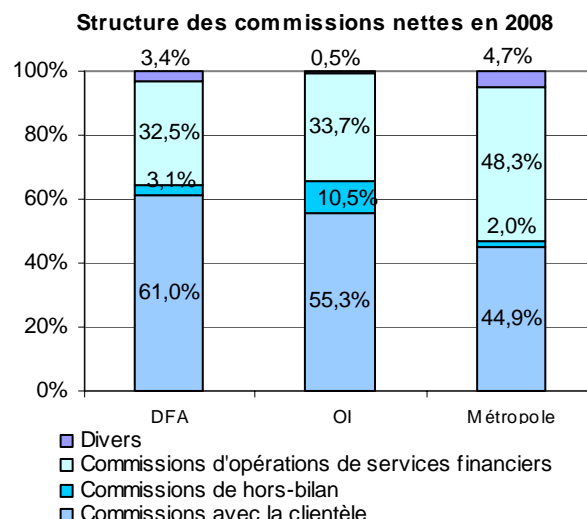
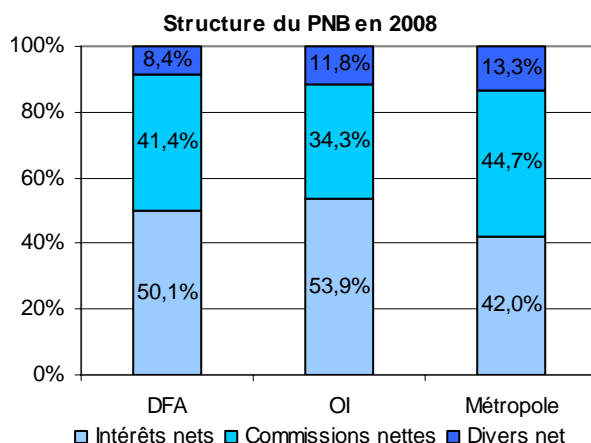
	2005	2006	2007	2008	Var. 08/07
Opérations de trésorerie et interbancaires	0,6	-3,7	-17,1	-39,4	130,0%
Opérations avec la clientèle	271,1	301,8	332,9	367,1	10,3%
Opérations sur titres	1,6	1,1	1,8	2,0	7,1%
Divers	84,3	85,7	90,7	93,9	3,5%
Produit net bancaire	357,7	384,9	408,3	423,5	3,7%
Intérêts nets	183,7	198,9	208,8	212,2	1,7%
<i>dont intérêts nets clientèle</i>	<i>186,7</i>	<i>206,5</i>	<i>230,1</i>	<i>260,0</i>	<i>13,0%</i>
Commissions nettes	143,0	154,7	166,1	175,5	5,7%
<i>dont commissions nettes clientèle</i>	<i>84,4</i>	<i>95,3</i>	<i>102,9</i>	<i>107,1</i>	<i>4,1%</i>
Divers net	31,0	31,3	33,5	35,8	6,7%

Dans les DFA, la croissance du PNB en 2008 (+ 3,7 %) s'inscrit en net retrait par rapport à 2007 (+ 6 %) et 2006 (+ 7,6 %). Cette croissance est surtout nettement inférieure à la hausse d'activité enregistrée au total de bilan (+ 9 %). L'augmentation du PNB est tirée par la hausse des produits nets sur les opérations avec la clientèle (+ 10,3 %), sur le même rythme qu'en 2007. Cette catégorie de produits est à l'origine de près de 87 % du PNB, conformément à la vocation généraliste de ces banques. La hausse du PNB est significativement amputée par la dégradation du produit net sur opérations de trésorerie. Le déficit est multiplié par plus de 2, à près de 40 millions d'euros, conséquence directe du recours au financement auprès des maisons mère pour satisfaire des besoins de trésorerie accrus.

L'examen du détail par composantes (les intérêts nets, les commissions nettes et les divers nets) permet de constater que chacune des trois sources de produits s'est appréciée. Néanmoins, les intérêts nets, qui représentent 50 % du PNB, ne progressent que de 1,7 %, contre 5 % en 2007 et plus de 8 % en 2006. Si les intérêts nets sur opérations avec la clientèle enregistrent une bonne progression (+ 13 %, soit + 29,9 millions d'euros) en liaison avec la bonne tenue de la distribution des crédits, ils sont en contrepartie amputés par l'accroissement du déficit des intérêts nets sur opérations interbancaires (+ 24,6 millions d'euros).

Ce sont en fait les commissions nettes qui tirent la croissance du PNB en 2008. Avec une progression de 5,7 % (+ 9,5 millions d'euros), la hausse des commissions contribue pour plus de 60 % à l'accroissement du PNB. La part des commissions dans le PNB s'accroît à 41,4 % (40,7 % en 2007) mais reste néanmoins inférieure à celle observée dans l'échantillon de banques métropolitaines (44,7 %). Comme pour les intérêts, la bonne tenue des opérations avec la clientèle permet de capter de nouveaux revenus (+ 4,2 millions d'euros). Deuxième catégorie de commissions, les commissions sur opérations de services financiers¹ progressent de 4 % et représentent 32,5 % de l'ensemble des commissions. Cette part est nettement inférieure à celle des établissements métropolitains (48,3 %), témoignant du moindre développement de l'offre de services dans cette zone comparativement au marché métropolitain.

¹ Elles regroupent les commissions liées aux prestations de gestion de titres, d'assistance et de conseil pour la clientèle et celles liées à la facturation des moyens de paiement.



Formation et structure du PNB dans l'Océan indien

	2005	2006	2007	2008	Var. 08/07
Opérations de trésorerie et interbancaires	-59,3	-80,9	-110,7	-144,8	30,8%
Opérations avec la clientèle	293,2	320,0	353,4	386,2	9,3%
Opérations sur titres	7,5	5,3	7,8	7,2	-6,9%
Divers	67,7	80,6	89,0	82,3	-7,6%
Produit net bancaire	309,2	324,9	339,4	330,9	-2,5%
Intérêts nets	174,0	177,0	180,4	178,3	-1,1%
<i>dont intérêts nets clientèle</i>	<i>230,9</i>	<i>255,6</i>	<i>291,6</i>	<i>323,4</i>	<i>10,9%</i>
Commissions nettes	103,7	110,0	111,3	113,5	1,9%
<i>dont commissions nettes clientèle</i>	<i>62,4</i>	<i>64,3</i>	<i>61,8</i>	<i>62,8</i>	<i>1,6%</i>
Divers net	31,5	37,9	47,7	39,1	-18,0%

Dans l'**océan Indien**, après la décélération de 2007, le PNB recule de 2,5 % en 2008. Les produits nets issus des opérations avec la clientèle affichent un rythme de croissance de 9,3 %, supérieur à celui des encours de crédits (+ 6 %) et soutenu par la hausse des intérêts nets issus des opérations avec la clientèle (+ 11 %). Cependant, ces gains de PNB (+ 32,8 millions d'euros) ont été en totalité absorbés par le recul du PNB sur les opérations de trésorerie. Le coût du refinancement auprès des maisons mères augmente de 34,1 millions d'euros, conséquence de la hausse des besoins de trésorerie et du coût de la ressource. Le poste « Divers » perd 6,7 millions d'euros de PNB en raison d'importantes dotations aux provisions sur titre de placements.

L'analyse par composantes permet de constater que les intérêts nets, qui constituent 54 % du PNB, ont reculé de 1 %. Les commissions nettes progressent mais de façon très limitée (2 %), accroissant leur part dans le PNB de 1,5 point, à 34,3 %. Plus encore que pour les établissements des DFA, les commissions nettes demeurent nettement inférieures à celles observées pour l'échantillon de banques métropolitaines (44,7 %). L'analyse détaillée des commissions montre que les commissions nettes dégagées par les opérations sur la clientèle progressent de 1,6 %. Si la progression est modeste, elle intervient après un recul de 4 % en 2007. Les commissions nettes représentent en 2008 55,3 % de l'ensemble des commissions, niveau supérieur à celui constaté dans les établissements métropolitains (44,9 %). En revanche les commissions sur opérations de services financiers progressent moins vite (+ 2,6 %) qu'en 2007 (+ 7,5 %). Leur part dans le total des commissions reste stable à 33,7 %. Si cette part est légèrement supérieure à celle des établissements des DFA, l'écart avec la référence métropolitaine reste significatif, témoignant de marges de progression.

Enfin, les produits divers¹ reculent de 18 % (- 6,7 millions d'euros). Ils retrouvent un niveau légèrement supérieur à celui de 2006, après d'importantes plus values enregistrées en 2007.

¹ Loyers de crédit-bail, plus ou moins values et produits accessoires.



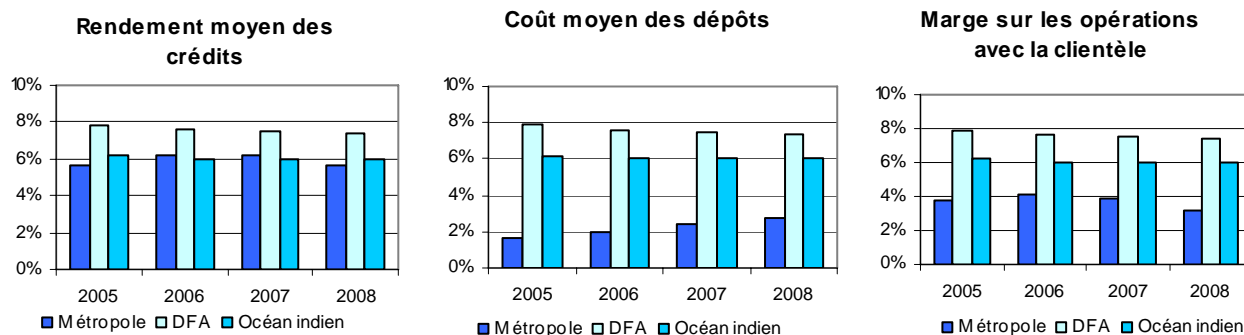
1-2 Poursuite de la baisse des marges sur opérations avec la clientèle

Coûts et rendement dans les DOM et en métropole

	2005	2006	2007	2008
<u>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</u>				
Coût moyen des dépôts				
Métropole	1,6%	2,0%	2,4%	2,7%
DFA	1,0%	1,0%	1,2%	1,4%
Océan indien	1,1%	1,2%	1,5%	1,7%
Rendement moyen des crédits				
Métropole	5,6%	6,2%	6,2%	5,7%
DFA	7,9%	7,6%	7,5%	7,4%
Océan indien	6,2%	6,0%	6,0%	6,0%
Marge moyenne sur opérations avec la clientèle				
Métropole	3,8%	4,1%	3,9%	3,2%
DFA	6,9%	6,4%	5,9%	5,4%
OI	4,2%	3,7%	3,2%	2,7%
<u>OPERATIONS DE TRESORERIE</u>				
Coût moyen des emprunts				
Métropole	2,7%	3,8%	4,8%	4,2%
DFA	3,2%	3,3%	4,0%	4,2%
Océan indien	3,5%	3,8%	4,4%	4,9%
Rendement moyen des prêts				
Métropole	2,8%	3,3%	4,5%	3,0%
DFA	2,9%	3,4%	3,9%	4,0%
Océan indien	4,0%	4,4%	5,0%	5,6%
<u>MARGE GLOBALE D'INTERMEDIATION</u>				
Métropole	3,2%	3,5%	3,3%	2,6%
DFA	4,3%	4,3%	4,3%	3,9%
OI	3,2%	2,9%	2,5%	2,1%

L'évolution à la baisse des marges sur les opérations avec la clientèle s'est poursuivie en 2008, aussi bien dans les DFA que dans l'océan Indien. Les établissements de l'échantillon métropolitain ont également subi cette baisse, et de façon plus marquée encore que dans les DOM (-0,7 point contre -0,5 point). Elle est la conséquence d'un renchérissement du coût moyen des dépôts et surtout d'une baisse du rendement moyen des crédits. Dans les DOM, en revanche, le recul s'explique par un renchérissement du coût des dépôts alors que le rendement moyen des crédits n'a pas, ou peu, évolué (0,1 point dans les DFA, identique à 2007 dans l'océan Indien).

Dans l'**océan Indien**, la marge moyenne sur les opérations avec la clientèle atteint un niveau particulièrement bas, témoignant de l'intensité de la concurrence que se livrent les banques dans cette zone. La marge moyenne se situe en 2008 sensiblement (0,5 point) en dessous de la marge moyenne des établissements de l'échantillon métropolitain et de celle de leurs homologues des DFA (2,7 point en dessous). Pour la troisième année consécutive, le rendement moyen des crédits est stable à 6 %. En revanche, le coût moyen des dépôts s'est renchéri de 0,2 point. En effet, alors que l'encours moyen des dépôts n'a progressé que de 6,3 %, le coût lié à cette collecte s'est renchéri de 24,3 %, conséquence directe des actions commerciales des établissements afin de capter des ressources auprès de la clientèle, s'ajoutant à la hausse des taux de marché au second semestre.



Dans les DFA, les marges sur opérations avec la clientèle sont également restées orientées à la baisse (-0,5 point). Le niveau de marge sur opérations avec la clientèle (5,4 %) demeure cependant nettement plus élevé que dans l'océan Indien (2,7 %) ou qu'en métropole (3,2 %). Le coût moyen de la ressource dans cette zone est plus faible que dans l'océan Indien et le rendement moyen des crédits plus élevé, en raison notamment d'une tarification du risque plus importante.

Cependant, les banques des DFA et de l'Océan Indien, confrontées à une insuffisance de ressources issues de la clientèle, sont contraintes d'emprunter auprès de leurs maisons mères. Le coût de ce refinancement s'est renchéri de 0,2 point dans les DFA à 4,2 %, et de 0,5 point dans l'océan Indien, à 4,9 %, soit dans les deux cas des niveaux nettement supérieurs au coût des dépôts de la clientèle. L'enjeu pour les établissements consiste à répercuter sur les conditions débitrices le coût de cette ressource, et ce afin de restaurer leurs marges, ce qu'ils ne parviennent pas totalement à faire.

Afin de suivre l'évolution des conditions débitrices accordées aux entreprises des DOM, l'IEDOM réalise semestriellement des enquêtes auprès des principaux établissements de chaque place.

Il ressort de ces enquêtes que, dans l'ensemble, et en dépit du rapprochement de ces dernières années, le coût du crédit aux entreprises observé dans les DOM demeure plus élevé qu'en métropole. Les conditions particulières d'activité telles que l'étroitesse des marchés, le niveau de risques plus élevé et des coefficients d'exploitation supérieurs expliquent, pour partie, cette situation. Moins contraints par ces particularités que leurs homologues des DFA, les établissements de crédit de La Réunion offrent des conditions de crédit plus avantageuses et moins éloignées de celles de la métropole. Les résultats des enquêtes montrent également qu'après une période généralisée de baisse des taux entre 2002 et 2005, le coût du crédit aux entreprises a enregistré une inversion de tendance depuis le début de l'année 2006, qui s'est traduite par une remontée progressive des taux sur toutes les catégories de crédit. Cependant, cette remontée n'impactant pas les stocks mais uniquement les nouveaux crédits, l'effet de cette hausse sur les rendements des établissements n'est pas encore totalement perceptible.

2 - Amélioration globale des conditions d'exploitation dans les DFA, dégradation dans l'océan Indien

2-1 Une évolution des coefficients nets d'exploitation différenciée entre les deux zones

Dans les DFA, la maîtrise des frais généraux et la progression du PNB en 2008 ont permis aux banques de l'échantillon d'améliorer cette année encore leur coefficient net d'exploitation¹. Diminuant de 2,2 points, ce dernier n'en demeure pas moins élevé, à 75,4 %. En revanche, dans l'océan Indien, la baisse du PNB pèse sur le coefficient net d'exploitation qui, à 59,3 %, se dégrade de 2,6 points, mais demeure toutefois inférieur de 9,9 points à celui des banques métropolitaines de l'échantillon (69,2 %).

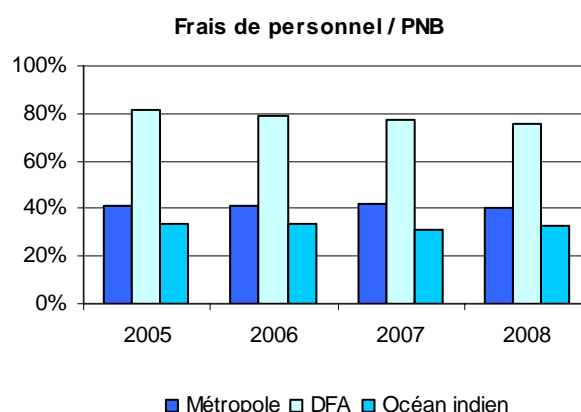
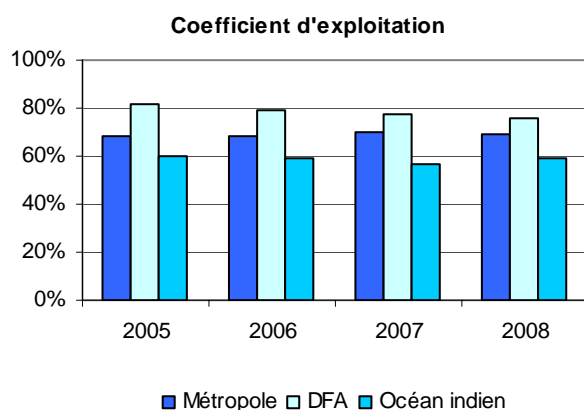
¹ (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB



Consommation du PNB

	2005	2006	2007	2008
Coefficient net d'exploitation				
Métropole	68,0%	68,6%	69,7%	69,2%
DFA	81,7%	79,2%	77,6%	75,4%
<i>Variation (en point)</i>	-1,8	-2,5	-1,6	-2,1
Océan indien	60,0%	59,5%	56,7%	59,3%
<i>Variation (en point)</i>	-1,8	-0,6	-2,8	2,6
Frais de personnel / PNB				
Métropole	40,9%	41,0%	42,0%	40,7%
DFA	46,5%	44,6%	44,1%	42,8%
<i>Variation (en point)</i>	0,6	-1,9	-0,5	-1,3
Océan indien	33,8%	33,9%	31,0%	33,2%
<i>Variation (en point)</i>	0,0	0,1	-2,9	2,2

Dans les **DFA**, l'amélioration du coefficient net d'exploitation s'explique par une progression des frais généraux (+ 0,9 %, soit + 2,9 millions d'euros) inférieure à celle du PNB (+ 3,7 %, soit + 15,2 millions d'euros). Les frais de personnel progressent de façon limitée (+ 0,7 %). Ils absorbent 42,8 % du PNB contre 44,1 % en 2007. De la même façon, la hausse du coût des services extérieurs (+ 1,5 %) est plus limitée qu'en 2007 (+ 4 %). Bien qu'en diminution constante (- 2,2 point en 2008), le niveau du coefficient d'exploitation demeure un élément d'attention pour les établissements des DFA qui souffrent toujours de la lourdeur de leurs structures. En 2008, il reste supérieur de 6,2 points à celui des établissements de l'échantillon métropolitain.



Dans l'**océan Indien**, la situation est différente. Le coefficient d'exploitation est nettement meilleur que dans les DFA et même qu'en métropole. Cependant, sous l'effet conjugué du recul du PNB et de la hausse des frais généraux (+ 3,5 %), il se dégrade de 2,6 points et retrouve un niveau quasi identique à celui de 2006. Les frais généraux, qui étaient restés stables en 2007, progressent en liaison avec l'accroissement des frais de personnel qui, en raison notamment de l'augmentation de 3,3 % des effectifs, sont en hausse de 4,4 %. Après un recul en 2007, ils retrouvent un niveau similaire à celui de 2006 et absorbent 33,2 % du PNB contre 40,7 % pour les établissements de l'échantillon métropolitain. Second poste de charges, les services extérieurs progressent de façon maîtrisée (2,1 %), après une augmentation notable en 2007 (+ 7,4 %).

Au final, le résultat brut d'exploitation (RBE) recule de façon marquée dans l'océan Indien (- 8,5 %). En revanche dans les DFA, le RBE tire profit de la bonne maîtrise des frais généraux et progresse de façon nettement plus soutenue que le PNB (+ 13,6 %).



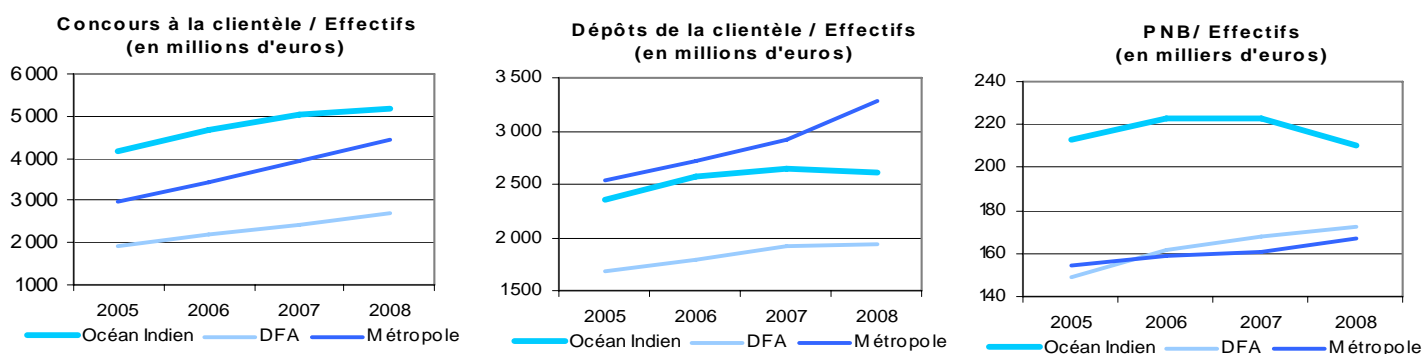
2-2 De sensibles écarts de productivité en défaveur des DFA, avec des indicateurs qui se rapprochent des performances métropolitaines

Dans les DFA, les indicateurs de productivité s'améliorent par rapport à 2007 mais demeurent à un niveau nettement inférieur à ceux de l'océan Indien. Dans cette zone, l'évolution des ratios est contrastée en 2008, mais la situation y demeure satisfaisante et toujours nettement meilleure que dans les établissements de l'échantillon métropolitain.

Indicateurs de productivité

	2005	2006	2007	2008
Océan Indien				
PNB/effectifs (milliers d'€)	213,2	222,8	222,7	210,2
Variation	-0,7%	4,5%	0,0%	-5,6%
Frais de personnel / effectif (milliers d'€)	72,0	75,5	69,0	69,7
Variation	-0,8%	4,8%	-8,6%	1,1%
Concours à la clientèle bruts/effectifs (millions d'€)	4 163,8	4 665,0	5 047,8	5 189,7
Variation	13,4%	12,0%	8,2%	2,8%
Dépôts de la clientèle/effectifs (millions d'€)	2 359,2	2 569,4	2 652,7	2 612,5
Variation	9,8%	8,9%	3,2%	-1,5%
DFA				
PNB/effectifs (milliers d'€)	148,6	161,3	168,1	172,8
Variation	5,3%	8,6%	4,2%	2,8%
Frais de personnel / effectif (milliers d'€)	69,2	72,0	74,1	74,0
Variation	6,7%	4,1%	3,0%	-0,2%
Concours à la clientèle bruts/effectifs (millions d'€)	1 929,4	2 211,1	2 421,7	2 676,4
Variation	13,9%	14,6%	9,5%	10,5%
Dépôts de la clientèle/effectifs (millions d'€)	1 675,3	1 785,2	1 923,4	1 938,2
Variation	9,4%	6,6%	7,7%	0,8%

Dans les DFA, la hausse modérée des effectifs (+ 0,9 %) conjuguée à la croissance du PNB permet une amélioration de la productivité de près de 3 %. Le PNB généré par agent (172,8 milliers d'euros) est meilleur que dans les établissements métropolitains de l'échantillon (166,8 milliers d'euros). Sous l'effet de la hausse de l'activité, le volume d'encours de crédits géré par agent s'améliore de 10,5 %. Il demeure néanmoins près de 1,7 fois inférieur au ratio moyen des établissements métropolitains.



Dans l'océan Indien, la baisse du PNB entraîne un recul de 5,6 % de la productivité du travail, qui demeure néanmoins supérieure de 26 % à celle constatée dans les établissements de l'échantillon métropolitain. Le volume d'encours de crédits géré par agent est supérieur de 16 % à celui des établissements de l'échantillon métropolitain. Il continue de progresser (+ 2,5 %), mais de façon moins vive que les années passées. Ce décalage d'évolution entre la productivité du travail qui régresse et les volumes gérés qui augmentent témoigne de la contraction des marges, les volumes ne générant pas les résultats en conséquence.

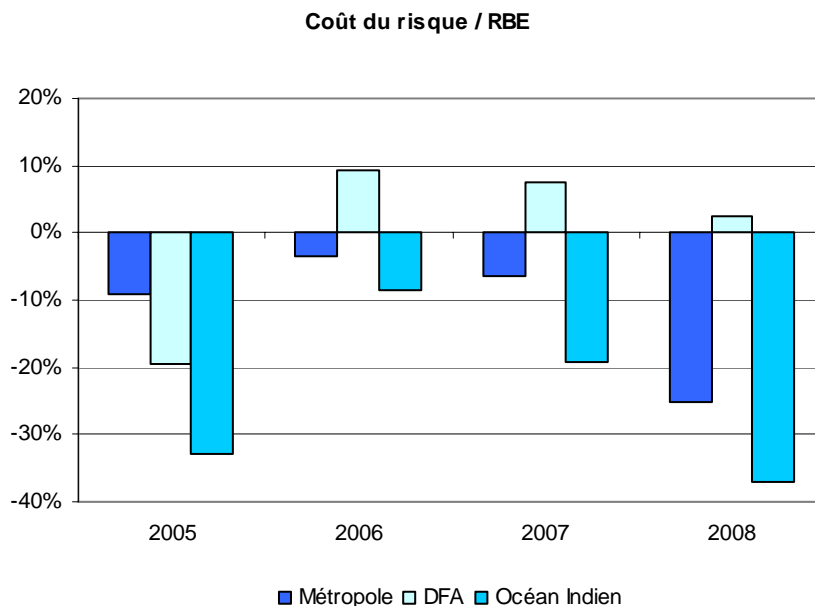


3 - Contribution positive du coût du risque dans les DFA, contre un net alourdissement dans l'océan Indien

	2005	2006	2007	2008
Coût du risque / RBE (1)				
DFA	-19,5%	9,3%	7,5%	2,4%
OI	-32,7%	-8,5%	-19,2%	-36,9%
Métropole	-9,1%	-3,4%	-6,5%	-25,2%
Dotations nettes aux provisions sur créances douteuses / RBE				
DFA	-17,5%	-31,7%	-27,7%	-27,9%
Océan indien	15,0%	2,1%	4,3%	24,9%
Métropole	-9,5%	-7,2%	-4,9%	16,7%
Pertes nettes sur créances irrécupérables / RBE				
DFA	30,6%	42,5%	51,5%	37,6%
Océan indien	9,0%	10,6%	21,1%	14,6%
Métropole	26,7%	20,0%	22,7%	15,7%

(1) Le ratio coût du risque /RBE représente la part du RBE absorbé par les dotations nettes aux provisions et les pertes nettes sur créances irrécupérables. Un ratio positif témoigne d'une contribution positive du coût du risque aux résultats.

Dans les **DFA**, le coût du risque a apporté une contribution positive aux résultats de 2,5 millions d'euros, équivalente à 2,4 % du résultat brut d'exploitation (RBE). Dans un contexte de poursuite de l'assainissement des portefeuilles, les reprises de provisions demeurent beaucoup plus importantes que les dotations. Le corollaire est la comptabilisation d'importantes pertes sur créances irrécouvrables qui amputent le RBE à hauteur de 37,6 %. La moindre contribution du coût du risque au résultat par rapport à l'année 2007 (7,5 % du RBE) s'explique par d'importantes reprises sur provisions pour risques et charges en 2007 qui avaient significativement contribué au résultat, phénomène qui ne s'est pas reproduit en 2008.



Dans l'**océan Indien**, le poids du coût du risque s'est encore significativement alourdi (+ 75,9 %, soit + 21,4 millions d'euros), absorbant près de 37 % du RBE. D'importantes dotations nettes aux provisions sur créances douteuses ont été comptabilisées, résultat de prises de risques conséquentes de certains établissements de la zone sur des contreparties de moindre qualité au cours des dernières années, et ce alors que le contexte économique se dégrade.



4 - Des résultats nets et une rentabilité en hausse dans les deux zones, malgré les contre-performances de PNB dans l'océan Indien

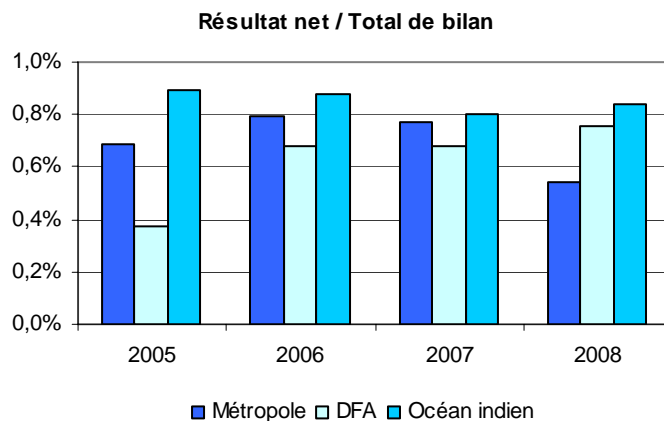
	2005	2006	2007	2008
Résultat courant avant impôt / PNB				
Métropole	30,2%	31,7%	28,6%	25,0%
DFA	14,9%	22,8%	24,2%	25,2%
Océan indien	25,6%	35,1%	32,8%	32,3%
Taux de marge nette *				
Métropole	17,2%	22,0%	23,4%	18,3%
DFA	7,0%	12,6%	13,0%	15,2%
Océan indien	21,1%	21,8%	21,8%	25,0%
Résultat net / Total de bilan (ROA)				
Métropole	0,7%	0,8%	0,8%	0,5%
DFA	0,4%	0,7%	0,7%	0,8%
Océan indien	0,9%	0,9%	0,8%	0,8%

* Résultat net/PNB

Les résultats des banques des deux zones ont connu en 2008 des évolutions différenciées.

Dans **les DFA**, malgré la progression limitée du PNB, la bonne maîtrise des frais généraux et la contribution positive du coût du risque permettent un accroissement du résultat courant avant impôt (RCAI) de 8 %. Le résultat net s'inscrit également en hausse. De moindres dotations au Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG), comparativement à 2007, permettent aux établissements de la zone de dégager un résultat net en hausse de 22 %, soit un niveau notablement meilleur qu'en 2007 (+ 8,7 %). Ainsi, le taux de marge nette s'améliore de 2,2 point à 15,2 %. Son niveau reste encore inférieur à celui des établissements métropolitains (18,3 %), mais le différentiel se contracte significativement (3,1 points contre 10 points en 2007 et les années précédentes).

Dans **l'océan Indien**, la contraction de 4,2% du RCAI est la conséquence directe de la baisse du PNB et de l'accroissement du coût du risque. Cependant, la comptabilisation d'importantes plus-values sur cessions d'immobilisations de la part d'un établissement permet de limiter ce recul. Au final, le résultat net s'accroît de 12 %, en raison d'une moindre pression fiscale par rapport à 2007. Les banques de cette zone dégagent donc un taux de marge nette de 25 %, soit 6,7 point au dessus du ratio métropolitain. Néanmoins, ce bon résultat est à modérer : la neutralisation des gains exceptionnels liés à la cession d'immobilisations ramène le taux de marge nette des établissements de l'océan Indien à 15,7 %.





En 2008, le rapport du PNB au total de bilan des établissements des DOM s'améliore légèrement par rapport à celui des banques de l'échantillon métropolitain (2,9 %). Il est meilleur dans les DFA (5 %) que dans l'océan Indien (3,3 %), conséquence directe de la pression sur les marges bancaires dans cette zone où la concurrence est intense.

En revanche, le rapport du résultat net au total de bilan (ROA) est identique dans ces deux zones, à 0,8 %, les établissements des DFA souffrant de coûts de structures importants dont l'origine réside en partie dans l'importance du nombre des acteurs bancaires¹. L'élément marquant en 2008 pour les banques des DOM est leur meilleur niveau de ROA (0,8 % dans les DFA et dans l'Océan indien) par rapport à celui des établissements métropolitains, qui baisse à 0,5 % contre 0,8 % en 2007, conséquence d'une augmentation conséquente de leur coût du risque.

¹ Pour un même niveau de représentativité sur chaque place (environ deux tiers des crédits et des dépôts), l'échantillon de l'étude compte neuf banques dans les DFA contre quatre banques dans l'océan Indien.



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008



ANNEXES



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008



ANNEXE 1

Méthodologies et échantillons

Les sources d'information

L'étude relative à l'activité des établissements est menée sur la base des informations collectées dans le cadre des déclarations BAFI (*). *Les données chiffrées peuvent faire l'objet d'actualisation en fonction des déclarations modificatives effectuées par les établissements de crédit.*

(*) La BAFI constitue la base de données des agents financiers de la Banque de France. Les établissements de crédit sont soumis à l'obligation de transmettre les informations concernant leur activité au Secrétariat Général de la Commission Bancaire. Ces déclarations sont effectuées dans un cadre réglementaire fixé par instructions de la Commission Bancaire. Les données départementalisées relatives aux départements d'outre-mer sont collectées par l'IEDOM au niveau de chacune de ses agences locales.

Méthodologie

Les calculs servant à la détermination des ratios d'analyse sont effectués à partir des informations déclarées par les établissements dans le cadre de la BAFI et notamment au travers des états 4000, 4080 et 4090. Pour les besoins des études, les données sont agrégées par zone géographique et par type de réseaux bancaires.

Les différentes données font l'objet d'une analyse relative au travers des calculs de ratios suivants :

Approche de la consommation du PNB

Frais généraux/PNB	Sources (Etat BAFI 4080)
Charges de personnel/PNB	(Etat BAFI 4080)
Charges de personnel/Effectif	(Etats BAFI 4080 et 4090)

Ratios de productivité

PNB/Effectif	(Etats BAFI 4080 et 4090)
Concours clients bruts/Effectif	(Etats BAFI 4000 et 4090)
Dépôts/ Effectif	(Etats BAFI 4000 et 4090)

Ratios de sinistralité

Dotations nettes/PNB	(Etat BAFI 4080)
Pertes nettes sur créances irrécupérables/RBE	(Etat BAFI 4080)
Coût du risque/RBE	(Etat BAFI 4080)
Créances douteuses/Concours clients bruts	(Etat BAFI 4000)
Provisions sur créances douteuses/Créances douteuses brutes	(Etat BAFI 4000)

Ratios de rentabilité

Résultat courant avant impôt/PNB	(Etat BAFI 4080)
Résultat net/PNB	(Etat BAFI 4080)
Résultat net/Total de bilan	(Etat BAFI 4080 et 4000)

Approche de la constitution du PNB et des marges

<u>Coût moyen des dépôts :</u>	
Charges sur opérations avec la clientèle / Dépôts de la clientèle	(Etat BAFI 4080 et 4000)
<u>Rendement moyen des crédits :</u>	
Produits sur opérations avec la clientèle / Crédits à la clientèle	(Etat BAFI 4080 et 4000)



Echantillon

L'étude a été menée sur 13 établissements disposant d'une autonomie juridique ; 9 appartiennent au réseau des banques commerciales et 4 au réseau mutualiste et coopératif. Les sociétés financières sont écartées de cette analyse pour des raisons d'homogénéité, ainsi que les banques dont le siège social réside en métropole, car il apparaît difficile de régionaliser leurs résultats : une partie des charges est en effet parfois supportée par leur maison mère hors des zones ultramarines étudiées ; il peut en aller de même pour certaines ressources, susceptibles d'être regroupées au niveau des sièges métropolitains.

Dans un souci de cohérence des analyses, ces établissements sont regroupés en deux zones géographiques : les départements français d'Amérique (9) et l'océan Indien (4). L'étude a été réalisée à partir des données des établissements de crédit suivants :

Banques commerciales DFA : 6 établissements

Banque des Antilles Françaises	BDAF
Banque française commerciale Antilles-Guyane	BFCAG
Banque Nationale de Paris Paribas Guyane	BNPG
Banque Nationale de Paris Paribas Guadeloupe	BNPGUA
Banque Nationale de Paris Paribas Martinique	BNPM
Société générale de banque aux Antilles	SGBA

Banques mutualistes DFA : 3 établissements

Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Guadeloupe	CRCAMG
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Martinique	CRCAMM
Caisse fédérale du crédit mutuel Antilles-Guyane	FCMAG

Banques commerciales océan Indien : 3 établissements

Banque Française Commerciale de l'Océan Indien	BFCOI
Banque Nationale de Paris Paribas Réunion	BNPR
Banque de la Réunion	BR

Banques mutualistes océan Indien : 1 établissement

Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Réunion	CRCAMR
--	--------



Echantillon (suite)

Au 31 décembre 2008, l'activité des 13 banques de l'échantillon analysées représente :

- ✓ 56 % de la collecte des dépôts des établissements installés localement¹ dans les DFA et 65 % dans l'océan Indien ;
- ✓ 62 % de la distribution des crédits dans les DFA et 67 % dans l'océan Indien.

	DFA		OCEAN INDIEN	
	EC LOCAUX	EC de l'échantillon	EC LOCAUX	EC de l'échantillon
	24 EC	9 EC	19 EC	4 EC
	- 14 banques - 8 stés financières - 1 IFS - Trésor public <i>(activité résiduelle)</i>	- 9 banques	- 8 banques - 10 stés financières - 1 IFS - Trésor public <i>(activité résiduelle)</i>	- 4 banques
DEPOTS <i>(hors épargne collectée par les CRCA pour le compte de la CNCA)</i>	8 505	4 751	6 307	4 112
Poids dans l'activité des EC locaux (en %)	100%	56%	100%	65%
Evolution 2008/2007 (en millions)	306	79	146	69
Evolution 2008/2007 (en %)	3,7%	1,7%	2,4%	1,7%
CREDITS BRUTS	10 605	6 562	12 186	8 195
Poids dans l'activité des EC locaux (en %)	100%	62%	100%	67%
Evolution 2008/2007 (en millions)	786	678	747	492
Evolution 2008/2007 (en %)	8,0%	11,5%	6,5%	6,4%

¹ Hors la collecte réalisée par les CRCA pour le compte de la CNCA.



ANNEXE 2

Les bilans agrégés par zone géographique

ANTILLES - GUYANE

(en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	Var 08/07
Opérations de trésorerie et interbancaires	1 984	1 673	1 653	1 654	0,1%
Opérations avec la clientèle	4 216	4 868	5 499	6 206	12,9%
<i>dont crédits de trésorerie</i>	733	809	905	999	10,3%
<i>dont crédits à l'équipement</i>	1 033	1 230	1 588	1 894	19,3%
<i>dont crédits à l'habitat</i>	1 782	2 118	2 450	2 722	11,1%
Opérations sur titres	84	141	176	208	18,4%
Opérations diverses	308	376	404	343	-15,1%
Valeurs immobilisées	73	83	90	116	28,3%
TOTAL DE L'ACTIF	6 665	7 141	7 822	8 527	9,0%

PASSIF	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	Var 08/07
Opérations de trésorerie et interbancaires	1 834	1 958	2 193	2 748	25,3%
Opérations avec la clientèle	4 032	4 260	4 672	4 751	1,7%
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	2 469	2 666	2 921	2 862	-2,0%
<i>dont comptes d'épargne à régime spécial</i>	1 011	1 007	1 010	1 033	2,3%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	407	467	552	710	28,8%
Opérations sur titres	2	16	16	16	0,0%
Opérations diverses	289	313	343	345	0,6%
Capitaux propres, provisions et assimilés	507	594	599	669	11,7%
<i>dont capital</i>	144	172	175	206	17,6%
TOTAL DU PASSIF	6 665	7 141	7 822	8 527	9,0%

OCEAN INDIEN

(en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	Var 08/07
Opérations de trésorerie et interbancaires	907	765	1 042	1 142	9,6%
Opérations avec la clientèle	5 810	6 569	7 458	7 904	6,0%
<i>dont crédits de trésorerie</i>	1 109	1 215	1 248	1 323	6,0%
<i>dont crédits à l'équipement</i>	1 856	1 964	2 361	2 397	1,6%
<i>dont crédits à l'habitat</i>	2 337	2 792	3 174	3 431	8,1%
Opérations sur titres	346	458	477	515	7,9%
Opérations diverses	147	170	178	245	37,7%
Valeurs immobilisées	90	90	92	94	2,2%
TOTAL DE L'ACTIF	7 299	8 052	9 248	9 899	7,0%

PASSIF	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	Var 08/07
Opérations de trésorerie et interbancaires	2 876	3 158	4 017	4 385	9,2%
Opérations avec la clientèle	3 421	3 746	4 043	4 112	1,7%
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	2 029	2 307	2 436	2 321	-4,7%
<i>dont comptes d'épargne à régime spécial</i>	734	720	712	707	-0,7%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	316	392	528	684	29,5%
Opérations sur titres	6	12	4	4	10,2%
Opérations diverses	202	269	197	344	74,7%
Capitaux propres, provisions et assimilés	795	867	987	1 054	6,7%
<i>dont capital</i>	143	144	152	155	2,4%
TOTAL DU PASSIF	7 299	8 052	9 248	9 899	7,0%



Les comptes de résultats agrégés par zone géographique

ANTILLES - GUYANE	(en millions d'euros)				
	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	Var 08/07
(+) Opérations de trésorerie et interbancaire	0,6	-3,7	-17,1	-39,4	130,0%
(+) Opérations avec la clientèle	271,1	301,8	332,9	367,1	10,3%
<i>dont Opérations de crédit bail et assimilé</i>	<i>1,7</i>	<i>4,6</i>	<i>2,5</i>	<i>4,5</i>	<i>82,4%</i>
(+) Opérations sur titres	1,6	1,1	1,8	2,0	7,1%
(+) Opérations de financement à long terme	2,9	4,5	6,7	6,7	0,7%
(+) Opérations de change	4,2	3,7	4,0	4,2	5,0%
(+) Opérations de hors-bilan	14,9	9,7	6,4	5,9	-7,3%
(+) Opérations de services financiers	51,3	52,7	54,8	57,0	3,9%
(+) Autres opérations d'exploitation bancaire	1,6	3,0	5,0	7,0	39,6%
(+) Produits accessoires et divers nets	9,3	12,3	13,3	16,1	20,7%
(-) Dot. nettes aux prov. sur activité de portefeuille	0,0	0,0	0,0	1,2	-
(-) Dot. nettes aux Prov. sur titres de placement	0,0	0,0	-0,5	1,8	-481,0%
(=) Produit net bancaire	357,7	384,9	408,3	423,5	3,7%
(-) Frais généraux	278,5	289,5	302,4	305,3	0,9%
<i>dont frais de personnel</i>	<i>166,5</i>	<i>171,8</i>	<i>180,1</i>	<i>181,4</i>	<i>0,7%</i>
<i>dont services extérieurs</i>	<i>105,3</i>	<i>109,8</i>	<i>114,2</i>	<i>116,0</i>	<i>1,5%</i>
(-) Dotations aux amortissements	14,0	13,3	13,6	13,1	-3,5%
(-) Dot. nettes aux prov. sur immo. corp. et non corp.	-0,7		0,2	0,2	0,0%
(-) Quote-part des frais de siège social	1,6	2,5	1,2	1,4	13,1%
(-) Quote-part sur opérations d'exploitation non bancaire faites en commun	0,0		0,0		-100,0%
(+) Charges refacturées	1,1	0,6	0,7	0,6	-22,4%
(=) Résultat brut d'exploitation	65,4	80,2	91,6	104,1	13,6%
(-) Dotations nettes aux provisions sur créances douteuses	-11,4	-25,4	-25,3	-29,0	14,5%
(-) Autres dotations nettes aux provisions pour dépréciation	0,1	-0,1	-0,1	0,0	-120,9%
(-) Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	17,4	-0,2	-12,4	-0,7	-94,6%
(-) Pertes nettes sur créances irrécupérables	20,0	34,1	47,2	39,1	-17,1%
(+) Intérêts sur créances douteuses	13,3	15,8	16,1	12,0	-25,8%
(=) Résultat d'exploitation	52,7	87,6	98,5	106,6	8,2%
(+) Plus-values nettes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,1	0,3	0,3	0,1	-72,3%
(+) Plus-values nettes sur cession d'immobilisations financières	0,3	0,0	-0,9	0,0	-99,9%
(-) Dotations nettes aux provisions sur immobilisations financières	-0,1	0,4	-0,9	0,0	-102,4%
(=) Résultat courant avant impôt	53,2	87,6	98,7	106,6	8,0%
(+) Produit net exceptionnel	-9,3	-2,0	-5,6	-5,0	-12,0%
(-) Dotations nettes au FRBG	-1,7	6,4	9,2	5,0	-45,5%
(-) Dotations nettes aux provisions réglementées	0,0	-0,2	-0,1	-0,1	-46,9%
(-) Impôt sur les bénéfices	20,5	30,7	31,1	32,2	3,7%
(=) Résultat net	25,1	48,6	52,9	64,5	21,9%



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008

OCEAN INDIEN

(en millions d'euros)

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	Var 08/07
(+) Opérations de trésorerie et interbancaire	-59,3	-80,9	-110,7	-144,8	30,8%
(+) Opérations avec la clientèle	293,2	320,0	353,4	386,2	9,3%
<i>dont Opérations de crédit bail et assimilé</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	-56,7%
(+) Opérations sur titres	7,5	5,3	7,8	7,2	-6,9%
(+) Opérations de financement à long terme	6,5	8,1	8,4	8,4	0,3%
(+) Opérations de change	2,2	2,0	1,8	2,0	12,7%
(+) Opérations de hors-bilan	8,7	6,9	8,3	10,9	31,4%
(+) Opérations de services financiers	30,2	34,7	37,3	38,3	2,6%
(+) Autres opérations d'exploitation bancaire	11,2	11,2	19,4	19,1	-1,6%
(+) Produits accessoires et divers nets	9,0	17,5	13,1	15,7	20,6%
(-) Dot. nettes aux prov. sur activité de portefeuille	0,1	-0,1	0,0	0,0	-
(-) Dot. nettes aux Prov. sur titres de placement	-0,1	0,0	-0,7	12,2	-1834,3%
(=) Produit net bancaire	309,2	324,9	339,4	330,9	-2,5%
(-) Frais généraux	169,8	177,7	177,0	183,2	3,5%
<i>dont frais de personnel</i>	<i>104,4</i>	<i>110,0</i>	<i>105,1</i>	<i>109,7</i>	4,4%
<i>dont services extérieurs</i>	<i>59,2</i>	<i>60,9</i>	<i>65,4</i>	<i>66,8</i>	2,1%
(-) Dotations aux amortissements	16,6	16,0	15,7	15,4	-1,8%
(-) Dot. nettes aux prov. sur immo. corp. et non corp.		0,2		0,0	-
(-) Quote-part des frais de siège social	1,2	1,3	1,4	-1,2	-185,1%
(-) Quote-part sur opérations d'exploitation non bancaire faites en commun					-
(+) Charges refacturées	2,0	1,9	1,6	1,1	-30,2%
(=) Résultat brut d'exploitation	123,6	131,7	147,0	134,6	-8,5%
(-) Dotations nettes aux provisions sur créances douteuses	18,5	2,7	6,3	33,6	436,0%
(-) Autres dotations nettes aux provisions pour dépréciation	0,0	0,0		0,2	-
(-) Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	22,6	7,3	4,6	9,2	97,8%
(-) Pertes nettes sur créances irrécupérables	11,1	14,0	31,0	19,7	-36,5%
(+) Intérêts sur créances douteuses	11,8	12,8	13,6	12,8	-5,5%
(=) Résultat d'exploitation	83,1	120,5	118,7	84,9	-28,5%
(+) Plus-values nettes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1,6	0,1	-0,2	-0,1	-51,4%
(+) Plus-values nettes sur cession d'immobilisations financières	1,2	-4,6	-1,8	29,1	-1717,9%
(-) Dotations nettes aux provisions sur immobilisations financières	3,5	1,8	5,3	7,1	35,0%
(=) Résultat courant avant impôt	79,3	114,1	111,5	106,8	-4,2%
(+) Produit net exceptionnel	-7,9	-3,8	0,1		-100,0%
(-) Dotations nettes au FRBG	-24,0	4,5	3,0	4,5	50,0%
(-) Dotations nettes aux provisions réglementées	0,8	-0,4	-0,4	0,0	-99,8%
(-) Impôt sur les bénéfices	29,4	35,6	35,1	19,6	-44,3%
(=) Résultat net	65,1	70,7	73,9	82,8	12,0%



ANNEXE 3

Enquête sur le coût du crédit

Méthodologie et échantillon

L'IEDOM effectue des enquêtes semestrielles sur le coût du crédit aux entreprises auprès des établissements retenus dans l'échantillon. Ces enquêtes portent sur les accords de prêts consentis sur une période d'un mois (de deux mois en Guyane compte tenu des volumes concernés). Les informations recueillies sont traitées et agrégées, après éventuelles corrections des cas révélés aberrants (conditions de taux atypiques pouvant fausser les moyennes...). Des coefficients de pondération sont retenus. Ils sont à la fois fonction du montant des crédits, du poids de chaque établissement et des résultats des quatre enquêtes précédentes.

L'échantillon

14 établissements ont été retenus : 9 appartenant au réseau des banques et 5 au réseau mutualiste et coopératif.

Banques commerciales DFA : 6 établissements

Banque des Antilles Françaises	BDAF
Banque française commerciale Antilles-Guyane	BFCAG
Banque Nationale de Paris Paribas Guyane	BNPG
Banque Nationale de Paris Paribas Guadeloupe	BNPGUA
Banque Nationale de Paris Paribas Martinique	BNPM
Société générale de banque aux Antilles	SGBA

Banques mutualistes DFA : 4 établissements

Caisse d'Epargne de la Martinique	CEM
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Guadeloupe	CRCAMG
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Martinique	CRCAMM
Caisse fédérale du crédit mutuel Antilles-Guyane	FCMAG

Banques commerciales océan Indien : 3 établissements

Banque Française Commerciale de l'Océan Indien	BFCOI
Banque Nationale de Paris Paribas Réunion	BNPR
Banque de la Réunion	BR

Banques mutualistes océan Indien : 1 établissement

Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Réunion	CRCAMR
--	--------



La comparaison des résultats de ces enquêtes avec ceux publiés par la Banque de France en métropole est délicate, dans la mesure où les populations d'entreprises ne sont pas similaires. En effet, le poids des très grandes entreprises est plus important en métropole, or ces dernières bénéficient de conditions de crédit plus avantageuses. Ceci explique, par exemple, les taux moyens pondérés de découvert particulièrement bas observés en métropole.

Pour mener ces comparaisons, deux types de données sont présentés pour la métropole :

- ✓ les taux moyens pondérés sur l'ensemble des tranches de crédits octroyés, soit le même mode de calcul que celui appliqué dans les DOM ;
- ✓ les taux moyens observés sur la tranche de crédits de 45 735 à 76 225 euros, considérée comme la plus représentative des concours octroyés aux entreprises dominiennes.

Synthèse des différents taux moyens pondérés pratiqués pour la clientèle entreprises dans les DOM et en métropole en janvier 2009

	TMP escompte	TMP découvert	TMP autres CT	TMP MLT	TMP global	TMP CT
Guadeloupe	8,53%	11,19%	9,14%	6,10%	8,04%	10,20%
Martinique	7,85%	10,58%	5,86%	6,49%	7,79%	9,33%
Guyane	13,13%	6,50%	6,54%	6,18%	6,13%	7,06%
La Réunion	6,71%	7,22%	5,66%	5,87%	7,48%	6,64%
Métropole (3 ^e Tranche) (1)	6,92%	7,26%	6,41%	5,18%	NC	NC
Métropole global	5,68%	5,29%	5,42%	5,50%	NC	NC

Dans l'ensemble et en dépit du rapprochement de ces dernières années, le coût du crédit aux entreprises observé dans les départements d'outre-mer (DOM) demeure plus élevé qu'en métropole. Les conditions particulières d'activité telles que l'étroitesse des marchés, le niveau de risques plus élevé ou des coefficients d'exploitation supérieurs, expliquent, pour partie, cette situation. Les établissements de crédit de la zone océan Indien offrent les conditions de crédit les plus avantageuses des DOM et les moins éloignées de la métropole.

Après une période de baisse généralisée des taux entre 2002 et 2005, le coût du crédit aux entreprises a enregistré une inversion de tendance depuis le début de l'année 2006, qui s'est traduite par une remontée progressive des taux sur toutes les catégories de crédit. Cette évolution résulte de la politique monétaire dans la zone euro qui a conduit à des relèvements successifs de son principal taux directeur pour le porter à 4,25 % en juillet 2008. Depuis, la BCE a entrepris de baisser ses taux directeurs afin de répondre aux besoins de liquidité du marché suite aux importantes tensions sur les marchés monétaires et interbancaires depuis juillet 2007. Ces décisions se sont répercutées sur les conditions de crédit en métropole et dans les DOM. Alors que l'année 2007 avait été marquée par un renchérissement sur l'ensemble des catégories de crédit, une évolution à la baisse est enregistrée sur la plupart des catégories, plus marquée depuis le premier semestre 2009.



ANNEXE 4

Principaux faits monétaires et financiers en 2008

JANVIER

1) Publication au journal officiel de la loi n°2008-3 du 3 janvier 2008 pour le développement de la concurrence au service des consommateurs. Ce texte de loi contient deux dispositions relatives aux services bancaires :

- il prévoit la création d'un relevé annuel des frais bancaires, à destination des personnes physiques et des associations, récapitulant le total des sommes perçues par l'établissement de crédit au cours de l'année civile précédente au titre de produits ou services dont ces personnes bénéficient dans le cadre de la gestion de leur compte de dépôts,
- il instaure l'obligation pour la banque de fournir, au moment de l'obtention d'un prêt à taux variable, une notice présentant les conditions et modalités de variation du taux d'intérêt ainsi qu'une simulation de variation de taux et, pour les prêts à taux fixe, un échéancier des amortissements détaillant pour chaque échéance la répartition du remboursement entre le capital et les intérêts.

2) Adoption de la directive sur le crédit aux consommateurs par le Parlement européen. Le Parlement européen a adopté le 16 janvier 2008 une directive visant à harmoniser les conditions d'octroi de crédits à la consommation en Europe. La directive uniformise notamment les éléments d'information qui doivent être fournis préalablement aux consommateurs ainsi que les modalités de remboursement anticipé.

3) Publication d'instructions par la Commission Bancaire. Le 10 janvier 2008, la Commission Bancaire a publié deux nouvelles instructions en liaison avec la mise en œuvre des normes comptables IAS/IFRS. L'instruction 2008-01 modifie l'instruction 2007-02 relative aux exigences en fonds propres applicables aux établissements de crédit et entreprises d'investissement et l'instruction 2008-02 modifie l'instruction 2006-04 relative à la transmission à la Commission Bancaire de documents financiers consolidés établis à partir des normes IAS/IFRS.

4) Lancement de l'espace unique de paiement en euros (SEPA). La première étape de l'espace unique de paiement en euros (SEPA, Single European Payment Area) est opérationnelle depuis le 28 janvier 2008, avec la mise en place du virement européen (SCT-SEPA credit transfer). Ce nouveau virement remplace le virement utilisé jusque là en France et permet à l'ensemble des acteurs économiques d'émettre et de recevoir des virements dans tous les pays de l'espace économique européen ainsi que des pays voisins dans les mêmes conditions de fiabilité, de rapidité et de prix.

FEVRIER

1) Relèvement du taux du livret A. Le ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi a relevé les taux des produits de l'épargne réglementée à compter du 1^{er} février 2008, portant le taux du livret A de 3 % à 3,5 %.

2) Publication du rapport de la ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi suite aux pertes de la Société Générale. Le 4 février 2008, la ministre de l'Economie a remis son rapport sur les enseignements à tirer des pertes enregistrées par la Société Générale. Le rapport préconise notamment un renforcement du contrôle des opérations de marchés réalisées par les banques, une meilleure prise en compte du risque opérationnel et demande une plus grande implication des dirigeants dans le contrôle des risques grâce à la création de comités au sein des organes sociaux dédiés à la surveillance du contrôle des risques et au contrôle interne.

MAI

1) Fusion du Crédit Moderne Antilles et du Crédit Moderne Guyane. En date du 15 mai 2008, le CECEI a donné son accord sur la fusion du Crédit Moderne Antilles et du Crédit Moderne Guyane, le premier absorbant le second. La société financière a désormais pour dénomination sociale Crédit Moderne Antilles Guyane.



2) Création de la société financière CAFINEO. En date du 21 mai 2008, la société CAFINEO a été agréée par le CECEI en tant que société financière en vue de proposer à la clientèle des particuliers du groupe de distribution CAFOM, des crédits à la consommation, des crédits à court terme, des crédits travaux ainsi que des moyens de paiement. Le capital de la société est détenu par le Crédit Moderne Antilles Guyane (43 %), le Crédit Moderne Océan Indien (8 %) et le groupe CAFOM (49 %).

3) Service d'aide à la mobilité bancaire. En application des principes adoptés par le Comité Consultatif du Secteur Financier le 28 mai 2008, les banques françaises se sont engagées à mettre en place un service d'aide à la mobilité bancaire. La banque dans laquelle un client vient d'ouvrir un nouveau compte de dépôt agira, après accord formel, pour le compte de ce dernier afin d'effectuer toutes les démarches administratives relatives à sa domiciliation bancaire.

AOUT

1) Extension de la distribution du Livret A. La loi de modernisation de l'économie est adoptée le 4 août 2008. Elle étend, dans son article 145, la distribution du Livret A à tous les établissements de crédit habilités à recevoir du public des fonds à vue et qui s'engagent à cet effet par convention avec l'Etat.

2) Relèvement du taux du livret A. Le ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi a relevé les taux des produits de l'épargne réglementée, portant le taux du livret A à 4 %, à compter du 1^{er} août 2008.

SEPTEMBRE

1) Faillite et plan de sauvetage des institutions financières. La crise financière née en 2007 atteint un pic avec la faillite de la banque américaine d'investissement Lehman Brothers. En Europe, ce sont Dexia et Fortis qui font l'objet d'un plan de sauvetage.

Face à la dépréciation des actifs dans le cadre d'une crise initialement circonscrite au marché immobilier américain à l'été 2007, les liquidités se sont rapidement raréfiées sur les marchés monétaires. La crise a dès lors progressivement affecté l'ensemble du système financier mondial, alors que les banques rencontraient des difficultés pour accéder à la ressource dont le coût augmentait. Afin de restaurer la confiance et normaliser le fonctionnement des marchés monétaires, les banques centrales, prêteurs en dernier ressort, ont ajusté leurs cadres opérationnels ainsi que leurs modalités d'intervention. Parallèlement aux baisses successives de taux, elles ont allongé la maturité de leurs refinancements, élargi la gamme des garanties éligibles en contrepartie de leurs prêts et élargi également la liste des établissements susceptibles de bénéficier de leurs prêts. La crise financière a entraîné une vague d'opérations de fusions et acquisitions dans le secteur bancaire.

OCTOBRE

Afin de compléter les actions des banques centrales pour faire face aux problèmes de liquidité observés sur les marchés interbancaires, les gouvernements ont infléchi leurs politiques publiques pour soutenir le financement et les fonds propres des banques. En France, un plan de soutien a été mis en place autour de deux volets.

1) Plan de soutien de financement aux petites et moyennes entreprises. Le 2 octobre 2008, un plan de soutien aux PME a été annoncé qui comprend deux mesures :

- le renforcement des moyens d'intervention d'OSEO : augmentation des capacités de prêt et de garantie accordée aux prêts bancaires des PME,
- l'affectation d'une partie des ressources de l'épargne réglementée au développement des PME.

Afin de s'assurer de l'accès des PME à ces mesures, deux dispositifs ont été mis en place :

- un comité départemental de suivi du crédit aux PME a été installé dans chaque département, qui, sous la présidence des préfets, a en charge le recensement des situations posant problèmes ainsi que la publication des flux de crédit,
- un dispositif de médiation du crédit a été mis en place ; un médiateur départemental du crédit, fonction attribuée aux directeurs départementaux de la Banque de France en métropole et aux directeurs d'agence de l'IEDOM pour les départements et collectivités d'outre-mer, a été nommé dans chaque département. Son rôle est celui d'un facilitateur pour les entreprises confrontées à des difficultés de financement, puisqu'il se consacre aux problèmes de financement des entreprises et à leur relation avec les banques.



2) Garantie du gouvernement au fonctionnement du secteur bancaire. La loi de finances rectificative pour le financement de l'économie n° 2008-1061 du 16 octobre 2008 autorise l'Etat à intervenir afin de soutenir le secteur bancaire dont les conditions de refinancement se sont brutalement dégradées dans le contexte de crise financière mondiale. Cette intervention prend deux formes :

- création de la Société Française de Refinancement de l'Economie (SFRE) ; en échange d'une rémunération de sa garantie, l'Etat fournit aux banques le moyen de se procurer des ressources stables et à moyen terme, pour un montant maximal de 360 milliards d'euros,
- souscription par l'Etat de titres émis par les principales banques afin de participer au renforcement de leurs fonds propres.

En contrepartie, les banques ont pris, dans des conventions signées avec l'Etat, des engagements fermes de financement de l'économie, sous la forme d'une progression des encours de prêts à l'économie française (particuliers, entreprises, collectivités locales) ainsi que des engagements de comportement éthique.

NOVEMBRE

1) Réforme de l'assurance emprunteur. La ministre de l'Economie a annoncé le 25 novembre 2008 deux mesures afin de renforcer la transparence et la concurrence en matière d'assurance emprunteur. Une évolution législative sera engagée afin de libéraliser le choix de l'assurance emprunteur en matière de crédit immobilier. S'agissant des crédits à la consommation, le coût de l'assurance facultative sera exprimé en euros et par mois sur tous les documents d'information et publicitaires.

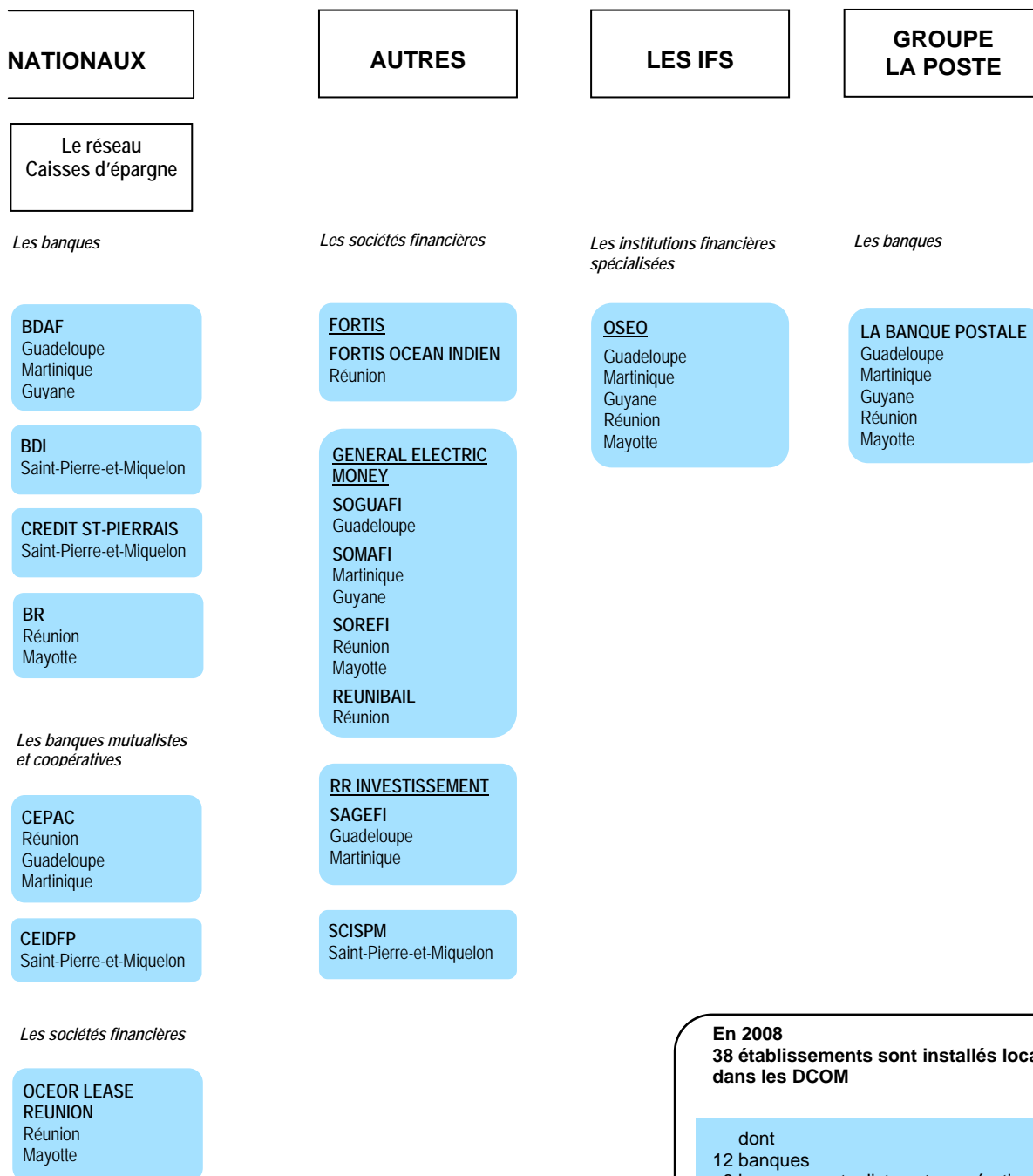


ANNEXE 5 Répartition des principaux établissements de crédit

6 GRANDS RESEAUX BANCAIRES				
Le réseau Banques populaires	Le réseau Crédit mutuel	Le réseau Crédit agricole	Le réseau BNP Paribas	Le réseau Société générale
<i>Les banques mutualistes et coopératives</i>	<i>Les banques mutualistes et coopératives</i>	<i>Les banques</i>	<i>Les banques</i>	<i>Les banques</i>
<div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> BRED-BP Guadeloupe Martinique Guyane Réunion Mayotte </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> CRCMMOM Guadeloupe Martinique Réunion </div>	<div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> FCMAG Guadeloupe Martinique Guyane </div>	<div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> BFCAG Guadeloupe Martinique Guyane </div> <div style="padding: 5px; margin-bottom: 5px;"><i>Les banques mutualistes et coopératives</i></div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> CRCAMM Martinique Guyane </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> CRCAMR Réunion Mayotte </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> CRCAMG Guadeloupe </div>	<div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> BNP Paribas Guadeloupe </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> BNP Paribas Martinique </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> BNP Paribas Guyane </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> BNP Paribas Réunion </div> <div style="padding: 5px; margin-bottom: 5px;"><i>Les sociétés financières</i></div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> CETELEM </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> CMAG Guadeloupe Martinique Guyane </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> CMOI Réunion </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> CAFINEO Réunion Guadeloupe Martinique </div>	<div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> SGBA Guadeloupe Martinique </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> BFCOI Réunion Mayotte </div> <div style="padding: 5px; margin-bottom: 5px;"><i>Les sociétés financières</i></div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> CGA Réunion </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> CFB Réunion </div>
<i>Les sociétés financières</i>				
<div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> BRED COFILEASE Guadeloupe Martinique Guyane Réunion </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> SOFIAG Guadeloupe Martinique Guyane </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> SOFIDER-OI Réunion Mayotte </div> <div style="background-color: #ADD8E6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> FACTOREM Guadeloupe Martinique Guyane Réunion </div>				



intervenant dans les départements et les collectivités d'outre-mer



En 2008
38 établissements sont installés localement dans les DCOM

dont
 12 banques
 8 banques mutualistes et coopératives
 17 sociétés financières
 1 institution financière spécialisée

